

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 71

MONTREAL, LES SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 MARS 1994 6 CAHIERS - 1.30\$ + TPS + TVQ

LIVRES

Le grand terminus
Pléiade pour Céline
PAGE D 1



CAHIER SANTÉ

La maladie?
Connais pas!



LES ARTS

Jack Kerouac et la musique
de la «beat generation»
PAGE A-5



VISAS

Et voilà
Pâques!
PAGE D 12

PERSPECTIVES

Un PRI pour la stabilité mexicaine

Antoine Char

La question se pose toujours au lendemain d'un assassinat politique: à qui peut-il bien profiter? Pendant que les Mexicains s'interrogent sur les motifs réels du meurtre mercredi de Luis Donaldo Colosio, candidat du Parti révolutionnaire institutionnel, le PRI est en plein désarroi. Mais par quels miracles électoraux ce parti gouvernemental a-t-il pu être élu et réélu sans interruption depuis 65 ans?

Lorsque le général Alvaro Obregón, un manchot proche des paysans, fut assassiné par un fanatique religieux, Plutarco Elías Calles surprit alors toute la classe politique mexicaine. Il ne proclama pas l'état d'urgence et ne s'accrocha pas au pouvoir. Non, le troisième président issu de la révolution mexicaine — qui fit plus d'un million et demi de morts — eut du génie politique: il créa un parti rassemblant le pot-pourri de forces politiques et syndicales sympathiques à la révolution de 1910. Le Partido Revolucionario Institucional (PRI) était né. Il n'a jamais perdu depuis 65 ans une seule élection présidentielle.

La fraude électorale explique tout, soutiennent à chaque élection les partis d'opposition. José González Torres fut le seul à briser cette litanie: il ne remit aucunement en cause les résultats du scrutin de 1964. Aux dernières élections, en 1988, Carlos Salinas triompha bien sûr, mais les diverses formations hétéroclites de droite et de gauche soutinrent les avoir gagnées. Pour toute réponse, le PRI finit par accorder l'année suivante au Parti d'action nationale (PAN-droite) la Basse-Californie, cet État où a été assassiné Colosio.

Un sénateur américain connu pour ne pas avoir la langue dans sa poche résume à lui seul le sentiment qu'ont la majorité des Gringos face à leur voisin: «On nous demande de signer un accord de libre-commerce avec un pays qui n'est pas libre!»

L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), a été signé le 1er janvier, jour même de l'insurrection dans le Chiapas de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), et rien n'indique que la démocratisation politique progresse au même rythme que la libéralisation économique.

La violence politique, plaie traditionnelle du Mexique, est revenue au pas de charge ces dernières années malgré une liberté d'expression (presse, manifestations) qui n'a jamais été aussi florissante et qui a probablement empêché l'explosion de la marmite sociale.

C'est là d'ailleurs la grande force du PRI: c'est un parti qui a cédé aux besoins sociaux et sait, visiblement, reculer dans ses projets. C'est également un parti aux candidats dont les mandats présidentiels sont toujours uniques et prennent automatiquement fin au bout de six ans. Impossible donc d'avoir un caudillo.

Autre point fort de la formation gouvernementale: après avoir zigzagué entre la gauche et la droite, le PRI s'est fermement ancré au centre, d'où son enracinement dans le paysage politique mexicain.

Le recentrage politique et les techniques de fraude (ajout de bulletins de vote, bouteilles de rhum offertes avant d'aller aux urnes) n'expliquent pas à eux seuls la longévité politique du PRI. Il est obligatoire de voter au Mexique et pendant très longtemps celui qui ne le faisait pas ne pouvait avoir de passeport, de permis de conduire ou même mettre ses enfants à l'école publique. Seul un bulletin médical permettait de ne pas être puni pour ne pas avoir échappé à cette endocrinologie civique. Il est vrai que de telles pratiques existaient ailleurs en Amérique latine.

Le sous-continent, dominé jusque dans les années 70 par les dictatures militaires, s'est réveillé dans les années 80 avec des démocraties, mais surtout avec une crise économique grave héritée en grande partie de ces dictatures.

Pendant tout ce temps, le Mexique a réussi, grâce surtout à Salinas (formé à Harvard), à mener une politique de modernisation économique qui a permis d'endiguer la saignée de capitaux à l'étranger — évaluée à une vingtaine de milliards de dollars annuellement.

Encore une fois, cependant, le fonctionnement de la démocratie se résume à une simple formalité électorale: réélire le PRI. Tel semblait être, jusqu'ici, le prix à payer pour assurer la stabilité du volcan politique mexicain calmé depuis la fin de la révolution de 1910-20.

Mais l'assassinat, à cinq mois de l'élection présidentielle, de Colosio chamboule complètement le panorama politique mexicain et porte un nouveau coup très dur au parti officiel de plus en plus divisé.

Est-ce à dire, comme certains l'affirment déjà, que le meurtre du fidèle d'entre les fidèles de Salinas signe à plus ou moins long terme l'arrêt de mort du PRI?

Un principe sur lequel le parti avait construit sa suprématie est clair en tout cas: il n'est plus en mesure de rassembler tous les secteurs sociaux du pays autour d'une idée nationale.

Gabriel García Márquez, dans *L'automne du patriarcat*, nous décrit un tyranneau latino-américain «entre 107 et 232 ans» dont le pouvoir absolu est largement fait de la passivité générale de «son» peuple.

La longévité politique du PRI ne ressemble évidemment en rien à celle des dictatures dans la grande tradition de l'Amérique latine. Mais la passivité générale des Mexicains est définitivement chose du passé.

La Deuxième République italienne naît dans la confusion

ÉLECTIONS



Quarante cinq millions d'électeurs italiens sont conviés demain et lundi aux urnes pour des élections qualifiées des «plus importantes depuis 1948», c'est-à-dire depuis l'avènement de la Première République postfasciste. Élections marquées par une forte polarisation entre la gauche et la droite. Élections qui pourraient voir, pour la première fois, la gauche d'origine communiste — menée par le Parti démocratique de la gauche, PDS, ex-PCI — accéder au pouvoir dans le cadre d'une «alliance progressiste» avec

les socialistes, les Verts et le front antimafia. Face à cette alliance, le «pôle de la liberté» réuni par le magnat de la presse Silvio Berlusconi — avec les fédéralistes de la Ligue du Nord et les néofascistes réformés de l'Alliance nationale — a aussi ses chances, car ces élections sont extrêmement serrées. Une projection non publiée du PDS, à laquelle a eu accès LE DEVOIR à Rome, parle de 260 sièges acquis à la gauche, de 260 acquis à la droite, de 60 au centre et de 50 encore incertains.

FRANÇOIS BROUSSEAU
ENVOYÉ SPÉCIAL

Rome — Attaques personnelles entre leaders, accusations mutuelles de totalitarisme, scandales plus ou moins liés à la mafia qui éclatent à la dernière minute, démission spectaculaire d'une personnalité de la gauche. Rien n'a manqué dans la campagne électorale italienne, qui devait accoucher solennellement de la Deuxième République et qui s'achève plutôt dans un état de

VOIR PAGE A 12: RÉPUBLIQUE

C'est reparti comme en 68!



PHOTO AP

LES ÉTUDIANTS ont donné du fil à retordre à la police hier à Paris... à moins que ce ne soit l'inverse, comme en témoigne cette photo prise hier au plus fort des manifestations. Les étudiants ont réalisé une mobilisation sans précédent depuis les événements de mai 68 qui avaient littéralement paralysé la France. Leurs protestations sont dirigées contre une mesure gouvernementale qui autorise les entreprises à payer aux jeunes 80% du salaire minimum pour un premier emploi. Nos informations en page A 7.

À Sarajevo, la brasserie s'était mise à l'eau

Même aujourd'hui, l'eau demeure une denrée rare

SYLVIANE TRAMIER
LE DEVOIR

Sarajevo — Les premières personnes que le visiteur rencontre à Sarajevo sont des enfants. À peine sorti du véhicule qui l'a amené de l'aéroport à l'hôtel, il est entouré d'enfants qui demandent des bonbons, du chocolat, des cigarettes. Un bonbon, ils le mangent, une cigarette, ils la fument. Un paquet de cigarettes ou une tablette de chocolat, ils les revendent.

Sarajevo, assiégée pendant près de deux ans, manque un peu de tout. L'aide alimentaire a tenu en vie une population d'environ six cent mille habitants au début de la guerre, et diminuée de moitié à présent. Mais les choses simples de la vie font encore cruellement défaut: l'eau, l'électricité, la viande et les légumes frais.

Sur le marché de Sarajevo, entre les étals aux trois quarts vides, on peut voir sur l'asphalte les marques creusées par les tirs de mortiers.

Les marchands n'ont pas grand-chose à vendre: quel-

ques pommes de terre, quelques poignées de lentilles et de haricots secs, des petits morceaux de viande séchée.

Encerclée de très près par l'artillerie serbe, Sarajevo a été coupée des campagnes qui auraient pu la ravitailler.

Pour se chauffer l'hiver, les habitants ont abattu des arbres, glané des branches mortes dans les endroits boisés de la ville. Pour se nourrir, une fois leurs provisions épuisées, ils ont dû compter sur les rations alimentaires acheminées via la route ou l'aéroport par l'ONU ou la Croix-Rouge internationale.

Mais le problème le plus aigu a été celui de



PHOTO AP

Y a-t-il meilleur signe de reprise de la vie à Sarajevo que de voir cette famille réinstaller son antenne de télévision? La scène a été croquée hier, du côté serbe de la ville, près du Pont de la Fraternité et de l'Unité récemment rouvert.

VOIR PAGE A 12: BRASSERIE

Ne touchez pas à l'Hôtel-Dieu, dit Robillard

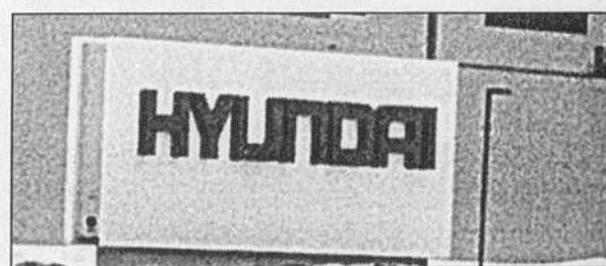
L'hôpital doit jouer «un rôle significatif», écrit la ministre

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Dans le sprint final entourant le regroupement des hôpitaux universitaires, les jeux de couloirs s'accroissent. Dans une lettre personnelle adressée au doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, la ministre de la Santé, Mme Lucienne Robillard, rappelle que son gouvernement désire que «l'Hôtel-Dieu continue à jouer un rôle significatif» dans la région de Montréal.

La missive, dont LE DEVOIR a obtenu copie, a été envoyée le 15 mars dernier aux deux coprésidents du Regroupement des hôpitaux universitaires francophones, M. Serge Carrière, doyen de la faculté de médecine, et Mme Justine Lacoste, présidente du conseil d'administration de Sainte-Justine. Ces deux acteurs clés du comité scrutant l'avenir du réseau hospitalier ont été nommés à sa barre notamment en raison de leur neutralité. Ces derniers doivent recevoir le rapport réalisé par la firme CGO le 8 avril prochain et tenter d'en venir à un consen-

VOIR PAGE A 12: HÔTEL-DIEU



L'usine en panne

Le réoutillage de l'usine Hyundai à Bromont est une tâche colossale. Justement, l'usine GM à Boisbriand a entrepris un tel réoutillage en avril 1991, au coût de quelque 235 millions\$. Or, la chaîne de montage vient tout juste d'atteindre sa vitesse de croisière avec 185 000 Camaro et Firebird prévues pour 1994. Depuis le choix de Boisbriand aux dépens de la Californie et de l'Oklahoma pour ces deux véhicules, il a fallu compter trois ans pour les plans, le réoutillage et le rodage complet des robots.

Hyundai offrira dorénavant des voitures coûtant 3000\$ de moins en provenance de Corée dans son réseau de concessionnaires. Quant à l'usine, elle est en panne face aux trois grands de l'automobile qui traversent une période de rationalisation. Par contre, on ne sait rien des discussions des producteurs automobile asiatiques entre eux.

NOS INFORMATIONS PAGE B 1



POLITIQUE

Le PQ figne son scénario de l'an 1

NOS INFORMATIONS PAGE A 6

INDEX

Les Actualités...A2 Idées...A11
Agenda culturel...C10 Livres...D1
Classées...B10 Le Monde...A7
Les Arts...C1 Montréal...A3
Avis publics...B6 Mots croisés...B9
Économie...B1 Politique...A5
Éditorial...A10 Les Sports...B11



Météo
Ensoleillé
Max. 3
Détails en B10

• LES ACTUALITÉS •

Le jugement contre Marc Lévy crée un important précédent

La décision de la Cour supérieure pourrait «lever le voile corporatif» qui protège souvent les administrateurs

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR
LE DEVOIR

Le jugement rendu le 16 mars par la Cour supérieure contre Marc Lévy, le propriétaire de l'entrepôt de BPC de Saint-Basile-le-Grand, incendié en août 1988, est le premier à reconnaître un régime de responsabilité personnelle plus souple que celui prévu au Code civil, qui pourrait même «lever le voile corporatif» qui protège souvent les administrateurs. C'est ce qu'a déclaré hier Me Ro-

bert Rivest, du service juridique du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF). Me Rivest a par ailleurs expliqué que le chemin sera long et complexe pour obtenir exécution totale du jugement condamnant Marc Lévy à rembourser au ministère les 17 millions \$ dépensés à la suite de l'incendie de 1988.

C'est la première fois, en effet, qu'un jugement est rendu sur l'article 115.1 de la Loi de l'environnement, qui prévoit que le ministre peut réclamer les frais directs et indirects encourus par des mesures

prises pour limiter des dommages à l'environnement. Cet article précise que le ministre peut réclamer ces frais «de toute personne ou municipalité qui avait la garde ou le contrôle de ces contaminants et de toute personne ou municipalité responsable de l'émission, du dégagement ou du rejet de ces contaminants».

Selon Me Rivest, cette «décision est très importante car elle démarque la Loi de l'environnement du fardeau de preuve utilisé en droit civil». Le droit civil, dit-il, exige une preuve de faute ou de responsabilité

personnelle pour que les tribunaux refilent une facture à des administrateurs de corporation. Avec cette décision, dit-il, le ministre n'a plus cette preuve à faire car il lui suffit d'établir qui garde ou contrôle des contaminants pour renverser la présomption et acculer le responsable en titre de contaminants ou d'un rejet à devoir faire la preuve de sa non-responsabilité.

Le juge Gilles Mercure, de la Cour supérieure, est d'ailleurs formel: «contrairement à ce qu'exige notre système de responsabilité civile,

écrit-il, le procureur général n'avait pas le fardeau de la preuve d'une faute, d'un dommage et d'un lien de causalité entre cette faute et les dommages réclamés.»

Le jugement, révélé par *La Presse* il y a deux jours, rapportera difficilement plus de 300 000 \$ au gouvernement, soit le terrain de Saint-Basile-le-Grand, acheté pour 250 000 \$ en 1984 par Lévy, décontaminé après l'incendie mais toujours occupé par les conteneurs de BPC, une caution de 50 000 \$ déposée auprès du ministère ainsi qu'un bateau et une re-

morque laissés par Lévy au Canada.

L'ancien propriétaire du deuxième plus important entrepôt de BPC du Québec avait fui aux États-Unis, le soir de l'incendie, pour être retracé par les journalistes en Floride, où il vit depuis. Lévy ne s'est pas présenté à son procès même s'il y a présenté une défense par procureur interposé.

Québec songe à faire appliquer le jugement en Floride si une autre enquête en cours démontre que Lévy y a suffisamment de biens. Mais l'appel que Lévy songe à déposer contre le verdict du juge Mercure pourrait retarder d'autant la saisie de ses biens dans cet État, s'ils y sont encore.

LE DEVOIR avait révélé dès le lendemain de l'incendie que Lévy avait transféré progressivement ses avoirs aux États-Unis et évité l'application de plusieurs obligations, contenues dans ses permis et certificats, notamment le dépôt de garanties financières pour chaque gallon entreposé. Le ministère s'était contenté de garanties de papier au lieu d'argent sonnante. Et personne n'avait vérifié les déclarations d'entreposage, bien en deçà de la réalité.

Aucune procédure criminelle n'a été intentée contre Lévy, ce qui aurait pu donner ouverture à une procédure d'extradition.



Marc Lévy

Violence faite aux immigrantes

Cri d'alarme du Protecteur du citoyen

JOSÉE BOILEAU
PRESSE CANADIENNE

Le Protecteur du citoyen, Me Daniel Jacoby, a fait connaître hier sa vive préoccupation quant au sort des immigrantes parvenues aux prises avec des problèmes de violence conjugale.

Alerté par le cas rendu public cette semaine d'une Française menacée de déportation pour avoir quitté son mari violent qui la parvenait, Me Jacoby estime fondamental d'attirer l'attention du public et des autorités sur ces questions.

«Les femmes sont en position vulnérable face aux lois qui régissent la condition des immigrants au pays. Elles subissent trop souvent les retombées injustes de l'application de normes gouvernementales strictes», écrit Me Jacoby.

Selon les lois actuelles, un Québécois ou une Québécoise peut épouser un ressortissant d'un autre pays à condition de s'en porter financièrement garant pour une période de dix ans, une obligation qui demeure même si le couple se sépare.

Si le Québécois retire ce parrainage et que la conjointe n'a pas reçu encore son visa d'immigrante, celle-ci sera du coup expulsée du pays.

Les maisons d'hébergement pour femmes battues qui accueillent une clientèle immigrante dénoncent depuis longtemps le chantage qu'une telle situation permet. Des conjoints québécois violents vont ainsi menacer leur femme de retirer le parrainage si celle-ci porte plainte.

La situation est aussi bien connue du Protecteur du citoyen qui a déjà reçu des plaintes à cet effet.

L'an dernier, dans son rapport annuel, Me Jacoby avait également décrit les problèmes de Québécoises aux prises avec des conjoints qu'elles avaient parvenus, qui avaient été reconnus coupables de violence conjugale, et dont elles restaient malgré tout financièrement responsables — devant notamment assumer leurs dettes — parce que ceux-ci étaient des immigrants reçus.

Le cas dévoilé lundi dernier par le quotidien montréalais *La Presse*, exposant la situation d'Isabelle Babin dont le mari lui a retiré son parrainage après avoir été reconnu coupable de voies de fait à son endroit, a poussé Me Jacoby à réagir à nouveau.

«Le fait que la violence dans le couple est un phénomène d'abord et avant tout dirigé contre les femmes devrait inciter les services de l'immigration à faire preuve d'une plus grande vigilance et d'une souplesse accrue», note-t-il.

Car, poursuit Me Jacoby, «qu'il soit question d'endettement ou d'expulsion, les lois d'immigration canadienne et québécoise pèsent très lourdement sur la réalité de certaines femmes qui sont alors à la fois la cible de la violence de leur partenaire et celle de la rigidité de l'État». Le bureau du Protecteur du citoyen admet n'avoir aucune compétence en matière fédérale, dont relèvent les lois en matière d'immigration. «Mais en vertu des pouvoirs propres au gouvernement du Québec et comme il n'y a pas de Protecteur du citoyen au fédéral, nous croyons que c'est notre devoir de nous préoccuper de ces questions», note la porte-parole Micheline Bouzignon.



Le 1 McGill

Des jours heureux au bord du fleuve, au cœur de la ville.

- Situé directement sur le Vieux-Port, tout près du centre des affaires et de la station de métro Square-Victoria.

- Édifice neuf de style européen, bien intégré à son environnement.

- Unités de 1, 2 ou 3 chambres

et penthouses disponibles à partir de 120 000 \$, taxes et stationnement intérieur inclus.

Bureau des ventes: 711, rue de la Commune ouest. Heures d'ouverture: lundi au vendredi 11 h à 19 h samedi et dimanche 12 h à 17 h

Tél.: (514) 392-9191

Le Faubourg Québec

Un quartier tout neuf au bord du fleuve.

- Situé à l'angle des rues Berri et de la Commune.

- La première phase du Faubourg Québec compte 220 habitations dans sept immeubles de cinq à huit étages.

- Intimité assurée par une cour-jardin privée de 30 000 pieds carrés.

- Unités à partir de 133 000 \$ jusqu'à 625 000 \$, taxes et stationnement inclus.

Bureau des ventes: 530, rue Notre-Dame est Heures d'ouverture: lundi au jeudi 13 h à 21 h samedi et dimanche 12 h à 17 h

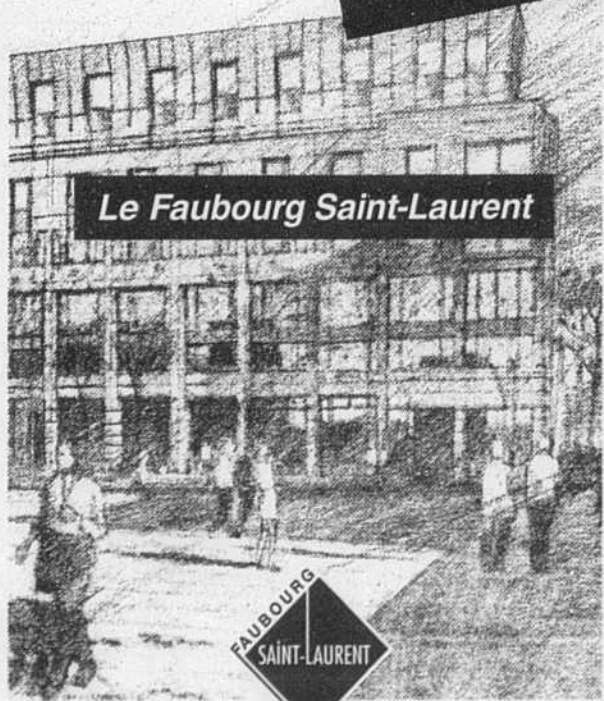
Tél.: (514) 845-4149



Le Faubourg Québec

UN COEUR À HABITER
LE NOUVEAU MONTREAL

Le Nouveau Montréal prend vie et donne à la cité un cœur tout neuf. Fruit d'un solide partenariat entre la Ville et les promoteurs, le Nouveau Montréal, c'est déjà cinq grands projets d'habitation au cœur de la ville. Le Nouveau Montréal, c'est aussi le Crédit-proprio, un rabais de taxes pouvant atteindre 10 000 \$. Une exclusivité de la Ville de Montréal.



Le Faubourg Saint-Laurent

À la croisée du quartier chinois et du quartier latin.

- Superbement situé près du centre des affaires, à proximité de deux universités, au cœur de la vie culturelle, tout près de la station de métro Saint-Laurent.

- Unités à partir de 75 000 \$.

Télécopieur: (514) 642-4969



LES CONDOMINIUMS
CHAUSSEGROS-DE-LÉRY

La vie dans un quartier riche en histoire.

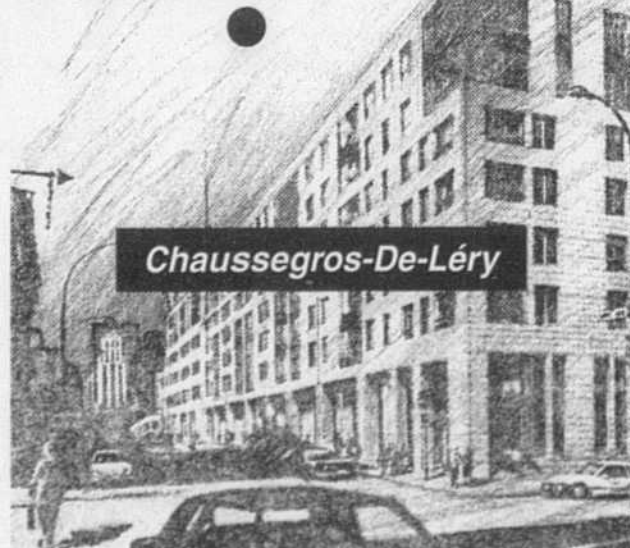
- Situé près du Vieux-Port, des musées, du Marché Bonsecours et près de la station de métro Champ-de-Mars.

- Concept d'habitation d'avant-garde avec centre sportif, piscine intérieure, salle de réception, services de bureau, etc.

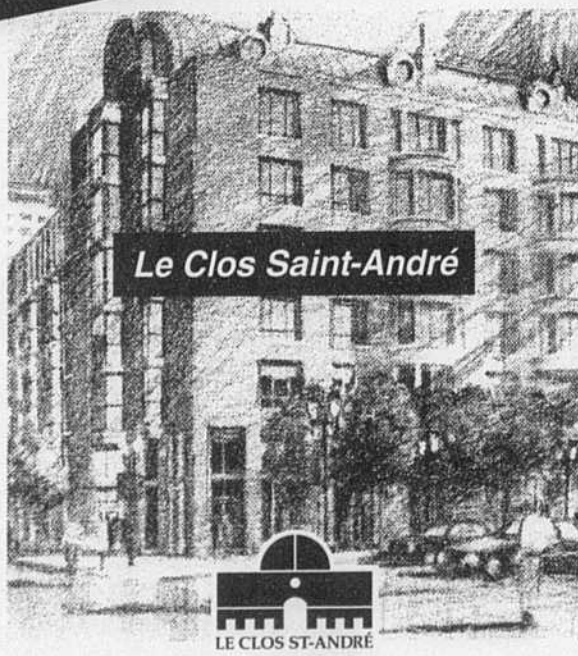
- Unités à partir de 89 000 \$ jusqu'à 326 000 \$, taxes incluses.

Bureau des ventes: 300, rue Notre-Dame est Heures d'ouverture: lundi au jeudi 12 h à 17 h samedi et dimanche 13 h à 17 h

Tél.: (514) 395-6078



Chaussegros-De-Léry



Le Clos Saint-André

La belle vie en ville en plein quartier latin.

- Situé à l'angle du boulevard René-Lévesque et de la rue Saint-André près de la station de métro Berri — UQAM, à deux pas de tous les services.

- Architecture «biotopique».

- Club Soleil, cour intérieure avec fontaine, conciergerie à l'européenne.

- Unités à partir de 65 000 \$ jusqu'à 178 000 \$, taxes incluses.

Bureau des ventes:

908, boul. René-Lévesque est

Heures d'ouverture: lundi au jeudi 12 h à 19 h

samedi et dimanche 13 h à 17 h

Tél.: (514) 499-2020



Ville de Montréal



STCUM

LE DEVOIR MONTREAL

Usine d'épuration des eaux à Laval

Québec s'apprête à donner le feu vert

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Laval recevra d'ici quelques semaines, si le déclenchement des élections ne tarde pas trop, le feu vert pour construire l'usine La Pinière, laquelle desservira environ 70% de la population de Laval, la deuxième ville la plus peuplée du Québec et la première en importance actuellement par ses rejets d'eaux usées non traitées.

Le verdict des services techniques du ministère des Affaires municipales vient, en effet, de tomber, a appris LE DEVOIR de sources sûres: le projet La Pinière est le meilleur au plan environnemental, ce que Laval soutient depuis 10 ans contre vents et marées, et surtout contre la Communauté urbaine de Montréal (CUM), qui voulait traiter les eaux lavalloises à sa mégasusine dans l'Est de la métropole. Si les deux projets sont pratiquement nez à nez au plan économique, l'usine lavalloise autonome est plus avantageuse au plan environnemental car son raccordement à la CUM aurait augmenté la fréquence des débordements en cas de pluie, déjà jugée trop élevée pour les usages de la rivière.

Selon les mêmes sources, le dossier est actuellement sur la table du ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, pour approbation finale.

Invité à confirmer ou à infirmer ces informations, M. François Grenon, attaché de presse du ministre, a déclaré laconiquement que «M. Ryan n'avait aucun commentaire à faire».

Toujours selon les mêmes sources, il apparaît que le projet La Pinière sera sensiblement différent du projet souhaité par les autorités lavalloises, qui voulaient obtenir une usine à filtration biologique en raison de son exceptionnelle performance environnementale.

Québec pense ainsi réduire aux alentours de 107 à 110 millions\$ le coût du projet lavallois en ayant plutôt recours à un procédé physico-chimique, comme celui de Longueuil. Le MAM épargnera ainsi près de 35 millions\$, ce qui rapprochera le coût d'un raccordement à la CUM.

Laval traite déjà les eaux usées d'environ le tiers de sa population à l'usine Auteuil, inaugurée en septembre dernier. La nouvelle usine La Pinière sera pour sa part construite dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul. Ottawa a un important terrain à côté du vieux pen, où aboutissent déjà les nouveaux collecteurs, qui vont transporter à l'usine La Pinière les eaux usées non traitées jusqu'ici. L'émissaire de la future usine sera situé dans la partie la plus en aval de la rivière des Prairies.

Au ministère de l'Environnement et de la Faune, on affirmait hier qu'une usine physico-chimique «permet de rencontrer les objectifs de vie aquatique» pour la rivière des Prairies même si on convient qu'il y a mieux.

Le sous-ministre adjoint à l'assainissement, M. Denys Jean, était responsable de ce dossier jusqu'au 11 janvier, date à laquelle le programme d'assainissement des eaux passait sous la coupe du MAM avec l'essentiel de l'équipe d'ingénieurs.

M. Jean, rejoint au téléphone, a affirmé que toutes les études faites alors par le MEF démontrent que, si le traitement physico-chimique est moins performant au plan environnemental que la solution biologique préconisée par Laval, le traitement physico-chimique rencontrait les exigences. A moindre prix. On se souviendra qu'une usine à traitement physico-chimique dessert Longueuil et ses voisines tout en rencontrant les normes. Mais son émissaire est situé dans le fleuve, un cours d'eau dont le pouvoir de dilution est beaucoup plus grand.

Journal de Montréal

Victoire des pressiers en Cour supérieure

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Les 150 pressiers du *Journal de Montréal*, représentés par le Syndicat des communications graphiques, section locale 41-M de la FTQ, ont remporté une autre victoire sur leur employeur avec la décision rendue jeudi par le juge Paul Reeves, de la Cour supérieure du Québec.

Le juge Reeves a débouté *Le Journal de Montréal* qui lui demandait de renverser la sentence arbitrale de Me François Hamelin, rendue le 11 février dernier, qui confirme, notamment, la validité de l'entente sur la sécurité d'emploi intégrée aux conventions collectives des employés.

Hier, le porte-parole du *Journal de Montréal*, Jean-François LeBrun, a indiqué que Québecor avait porté cette décision en appel, mais que d'ici à ce qu'un jugement devant cette instance soit rendu — un an ou deux —, la direction du quotidien se conforme à la décision de Me Hamelin et porte le différend en arbitrage.

Inviquant une décision du juge Pierre Tessier qui a rejeté en décembre une requête d'injonction de la part d'employés du quotidien, *Le Journal de Montréal* alléguait que cette entente était «nulle, de nullité absolue et sans effet». Le juge Reeves a déterminé que la sentence arbitrale primait sur une décision de la Cour supérieure portant sur une requête d'injonction.

Le Journal de Montréal invoquait également des «erreurs» contenues dans la sentence de Me Hamelin, un motif écarté comme non pertinent.

par le juge Reeves.

La direction du quotidien a également évoqué le fond de la question, soit la validité de l'entente sur la sécurité d'emploi, comme l'a reconnue l'arbitre Hamelin, même si cette entente s'étendait au-delà de la durée de la convention collective, ce qui la rendait illégale au sens du Code du travail, selon *Le Journal de Montréal*. Le juge Reeves répond: «Il n'y a pas d'erreur de droit à reconnaître la validité d'une entente particulière prévoyant des garanties par lesquelles d'une convention à l'autre, cette entente particulière se prolongerait au-delà du terme de trois ans.»

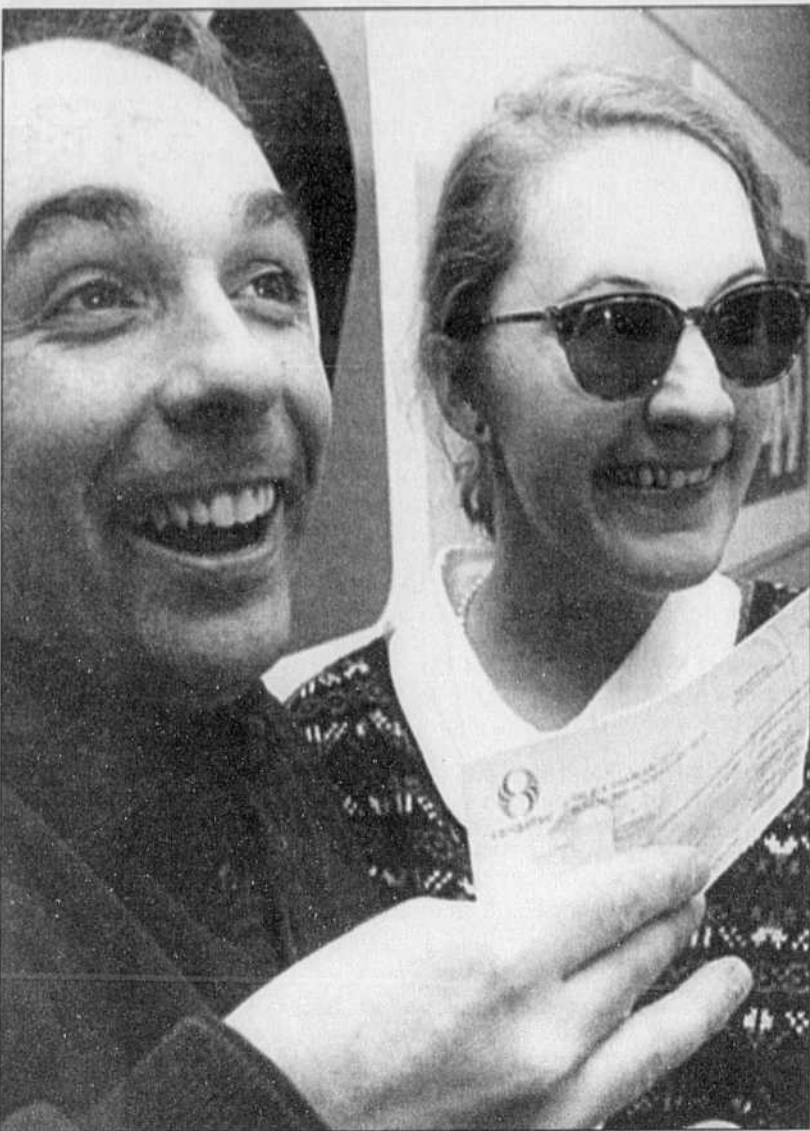
PALAIS GOURMAND



Petite fabrique de chocolat

430, rue Duluth Est
Montréal
☎ 847-0363

12 millions dans leurs bagages



SYLVIE GÉLINAS et Robert Morin, tous deux professeurs au primaire et originaires de Granby, ont gagné mercredi dernier la somme de 12 millions de dollars, en participant au concours de Lotto 6/49. Les deux gagnants sont sans enfants et dans la jeune trentaine. Ils ont indiqué à Loto-Québec leur intention de voir le printemps à Rome, de gâter leur famille, d'effectuer des placements et d'acheter un atelier de dessin, un ordinateur et un piano à queue.

LIBRAIRIE LE BOUQUIN

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:

- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.

Commandes téléphoniques acceptées.

395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Un livre choc

Profession : médecin

Jean-Hugues Roy

« Un véritable et impitoyable documentaire sur la profession médicale. »

Suzanne Décarie, Santé

« Si vous êtes du genre à vous délecter des histoires de docteurs et d'hôpital, vous devriez ce livre. »

Danielle Ouellet, Québec Science

Boréal

essai • 276 pages • 22,50 \$

À Verdun, 50% des étudiants du secondaire décrochent

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Près de la moitié (49,5%) des élèves de niveau secondaire de la commission scolaire de Verdun décrochent avant la fin de leurs études secondaires.

Cette commission scolaire du sud-ouest affiche le taux de décrochage le plus élevé de l'île de Montréal.

C'est ce que révèle une enquête effectuée par un groupe de recherche de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal pour le compte du Conseil scolaire de l'île de Montréal.

Pour sa part, la commission scolaire de Lakeshore, également située dans l'ouest de l'île, affiche un taux de diplomation bien supérieur à la moyenne provinciale (94,7%).

Enfin, la Commission des écoles catholiques de Montréal, de loin la plus peuplée de l'île (35 929 élèves dans ses écoles secondaires en 1992-1993) affiche un taux de «diplomation» à peine supérieur à celui de la Commission des écoles catholiques de Verdun, soit de 57,4%.

Dans la région métropolitaine, le décrochage est principalement le lot des personnes âgées de 16 à 18 ans, quoique le décrochage illégal, marquant les moins de 16 ans, touche une proportion importante de jeunes et rejoint davantage les garçons que les filles.

Selon cette enquête, les décrocheurs ont une vision irréaliste de leurs chances face au marché du travail.

Parmi les principaux motifs d'abandon, on retrouve l'ennui à l'école et les échecs scolaires.

Par ailleurs, le redoublement des trois premières années du secondai-

re constitue un facteur majeur d'abandon.

«Ils croient que le fait de décrocher ne les empêchera pas d'avoir des emplois stables, intéressants et bien rémunérés», signalent les auteurs de l'étude, qui font partie du groupe interdisciplinaire de recherche sur l'abandon scolaire.

Fait étonnant, les auteurs de l'étude signalent que les décrocheurs ont une vie sociale riche à l'école.

Ils se plaignent par ailleurs surtout de l'atmosphère générale de l'école, de l'intérêt des enseignants et de leurs méthodes pédagogiques, ainsi que de l'absence de liens concrets entre les études et l'apprentissage d'un métier.

Les deux tiers des sujets décrocheurs sont sans emploi, selon les résultats de l'enquête.

Sur le lot de décrocheurs de l'école secondaire occupant un emploi, seulement 17,1% travaillent plus de 30 heures par semaine.

La plus forte proportion (46%) des salaires rapportés se situent entre 6\$ et 9\$ l'heure.

Cependant 41% des décrocheurs ont affirmé gagner moins de 6\$ l'heure, 10% ont dit gagner entre 10\$ et 15\$, et 3% disent gagner plus de 15\$.

Enfin, toujours selon les données de l'étude, en 1992-1993, sur l'île de Montréal, on estimait à 26 000 le nombre de décrocheurs potentiels sur une clientèle de 76 000.

Cette année-là, 9000 élèves ont effectivement décroché, laissant 17 000 à risque de décrocher dans les écoles.

On qualifie de décrocheur potentiel un élève qui n'obtiendra vraisemblablement pas son diplôme d'études secondaires avant l'âge de 20 ans.



LES ŒUVRES CHARITABLES DES CHEVALIERS DE COLOMB DU QUÉBEC - 1992-1994

LISTE DES GAGNANTS - 19 MARS 1994

1er prix: Argent comptant 50 000 \$	0961276	Pierre Thouin 10724, 1ère rue, app. 2 Sullivan, Qué. J9P 1J8
2e prix: Hyundai 1995 — 4 portes Sonata GL - V6 Valeur: 24 538 \$	0394271	Georges Montagne 1193, du Bonheur St-Alexandre, Qué. J0J 1S0
3e prix: Dodge Caravan 1994 5 passagers Valeur: 23 689 \$	0494382	Jean Lampron 2392, Caya Ste-Perpétue, Qué. J0C 1R0
4e prix: Argent comptant 20 000 \$	0996144	Rénald Lambert 1355, Jean de Lalande Drummondville, Qué. J2B 4W7
5e prix: Roulotte Prowler — 1994 Frigo, chauffage, etc. Valeur: 17 318 \$	0946735	Jeanne Lanoix 11, rue Pierre N.D. des Prairies, Qué. J6B 1K6
6e prix: Argent comptant 15 000 \$	0474782	Aline B. Ouellet 14, rue Dollard Riv. du Loup, Qué. G5R 1T2
7e prix: Mercury Festiva L — 1994 5 vitesses Valeur: 10 896 \$	0007155	Renaud Cyr 192, La Grande Allée, O. Grande-Rivière, Qué. G0C 1V0
8e prix: Scooter nautique Yamaha Wave Runner LX — remorque Valeur: 7165 \$	0351939	C.E. Simard 50, Sasseville Mistassini, Qué. G0W 2C0
9e prix: Tente roulante Coachman Clipper 165 — 1994 Valeur: 6708 \$	0789121	Raymond Dupont 79, Petitpas Sept-Îles, Qué. G4R 4V7
10e prix: Moto Yamaha XJ 400 cc Seca II Valeur: 6528 \$	0160789	Raymond Denis 2120, Des Hironnelles Gentilly, Qué. G0X 1G0
11e prix: Crédit voyage Valeur: 6000 \$	0809532	Fernand Bolduc 330 rue Abitibi C.P. 191, Malartic, Qué. J0Y 1Z0
12e prix: Quatre-roues — Timbercraft 250 2X4 — 1993 Valeur: 5662 \$	0224645	Almes Dumas 274, Choquette Beloeil, Qué. J3G 1Z6
13e prix: Tracteur de pelouse 12HP — 40" Hydrostatique Valeur: 3119 \$	0277143	Sylvie Lachance 6001, Champagne St-Zénon, Qué. J0K 3N0
14e prix: Piscine Hors-terre — Flair 24' Valeur: 2772 \$	0121190	Daniel Turbis 1160, Gabant Havre-St-Pierre, Qué. G0G 1P0
15e prix: Ensemble mobilier de patio Valeur 719 \$	0048393	Normand Morissette 699, Frisina East-Angus, Qué. J0B 1R0

FÉLICITATION ET MERCI POUR LE MAGNIFIQUE TRAVAIL ACCOMPLI DURANT LA CAMPAGNE DES ŒUVRES.

ANGLAIS LANGUE SECONDE

MASTER THE VERB

2e édition revue et corrigée

• WORKBOOK
2-7608-5534-1 (192 p.)

2^e cycle du secondaire et collégial

Gabriel Kabis

LIDEC

4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville
MONTREAL (Québec)
H2W 2H5
Téléphone: (514) 843-5991
Télécopieur: (514) 843-5252

• LES ACTUALITÉS •



Le secrétaire américain au Travail, M. Robert Reich.

Cigarette

Tolérance zéro aux USA

Washington (AP) — La vie risque d'être de plus en plus dure pour les fumeurs aux États-Unis. Le département du Travail a en effet proposé hier d'interdire la nicotine sur tous les lieux de travail, affirmant que des millions d'employés «faisaient l'objet de menaces inutiles en matière de santé».

Si cette proposition entre en application — en 1995 au plus tôt —, «des vies seront sauvées, les frais de soins de santé réduits et la productivité augmentée», a expliqué le secrétaire au Travail Robert Reich lors d'une conférence de presse. Pour lui, une telle interdiction représenterait un «investissement en matière de prévention» et des millions de salariés en bénéficieraient. Ces nouvelles restrictions concerneraient plus de six millions de lieux de travail, dont des usines, des restaurants, des bureaux et d'autres bâtiments commerciaux. En vertu de cette nouvelle réglementation, chaque entreprise devrait disposer d'un lieu spécialement réservé aux fumeurs et doté d'un système de ventilation.

Manifs contre les vols à basse altitude

LE DEVOIR

Les Innus, ou Montagnais, de la Côte-Nord qui protestent contre les vols à basse altitude des avions de l'OTAN, tiennent, aujourd'hui, une journée de solidarité internationale. Des activités sont organisées à Toronto, Ottawa, ainsi qu'aux Pays-Bas, en Allemagne et en Grande-Bretagne, d'où viennent les avions qui font leurs essais sur le territoire des Innus. A Montréal, une marche partira à 10 heures du bureau du Parti libéral, rue Saint-Paul, passera par le bureau du Bloc québécois, pour se terminer au Carré-Phillips où près d'une dizaine d'Innus de La Romaine et de Schefferville témoigneront des inconvénients que leur causent les vols de l'OTAN.

Cogénération

Le projet Polsky ne fait pas l'unanimité parmi les environnementalistes

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Les audiences sur le projet de cogénération de Québec (projet Polsky) ont donné lieu cette semaine à un débat animé sur les avantages et inconvénients de cette filière énergétique, débat qui a même opposé entre eux des groupes environnementaux importants.

Un virage spectaculaire, et pour plusieurs encore inexpliqué, a en effet été opéré par l'Association québécoise de lutte à la pollution atmosphérique (AQLPA), qui a finalement appuyé le projet «sous conditions». Généralement nuancée et plutôt rigoureuse dans ses avancées, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), le plus important groupe environnemental du Québec, s'est carrément opposé à ce projet, le jugeant injustifié au plan énergétique, voire dangereux au plan environnemental en raison de sa contribution à l'effet de serre.

L'AQLPA, de son côté, avait dénoncé un projet de cogénération Indeck-Hull. Elle était absente des récentes audiences de Montréal sur le projet que la même compagnie veut implanter dans l'Est avec d'autres partenaires. Mais les promoteurs du projet Polsky — des «jeunes sympathiques et dynamiques», confiait récemment le président de l'AQLPA, M. André Bélisle — ont soutenu que leur projet réduirait les émissions acides de la région.

La centrale thermique du projet Polsky, soutient le promoteur, produira avec moins de pollution une partie de la vapeur utilisée par la papetière Daishowa. L'argument avait porté dans le dossier de Hull et avait été retenu par la commission du BAPE.

L'UQCN fait une tout autre analyse du projet, accusant le promoteur de comparer pommes et tomates, et en oubliant surtout de parler du gaz carbonique

émis par sa centrale et de la perte d'énergie d'environ 30% typique d'un tel système.

La centrale Polsky est sensée produire 119,5 MW pour Hydro-Québec avec du gaz naturel. Le promoteur récupérera une partie de la chaleur produite par l'échappement, si l'on peut dire, de ses installations pour en faire de la vapeur pour son client industriel. Pour l'UQCN, il est évident que le CO2 produit par une installation consacrée prioritairement à produire avec du gaz de l'électricité dont la province regorge, surtout maintenant, dépasse celui produit pour les besoins de la papetière, qui correspondent à une partie marginale du projet.

Pour l'UQCN, ce projet est le «moins pire» des projets de cogénération et il n'est pas anormal qu'au lieu d'être constamment contre tout, qu'un groupe environnemental force la comparaison entre les différents projets en prenant partie pour un d'entre eux, expliquait récemment M. Bélisle en entrevue.

Le porte-parole de l'AQLPA ajoutait que Québec devrait cesser d'émettre des certificats d'autorisation à tout projet de cogénération, Polsky compris, jusqu'à ce qu'une commission du BAPE soit chargée en vertu des pouvoirs d'enquête du ministre de déterminer lesquels des quatre ou cinq projets jugés acceptables doivent être retenus pour rencontrer les besoins d'Hydro-Québec sans les dépasser.

LE DEVOIR démontre récemment que trois des projets de cogénération approuvés jusqu'ici par Québec, soit Indeck-Hull, Cascades et Kruger, suffisent presque à combler les besoins avoués d'Hydro-Québec, soit 250 MW. Les deux seuls projets d'Indeck dépassent à eux seuls ces besoins et Hydro-Québec, à un quart de million\$ par audience, continue de justifier des projets additionnels avec des besoins... déjà comblés!

Le tiers des autochtones disent souffrir d'une incapacité physique

C'est de deux à trois fois plus que la moyenne au Québec et au Canada

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Près du tiers des autochtones du Québec disent souffrir d'une incapacité physique, un taux trois fois plus élevé que la moyenne provinciale, conclut une enquête menée par Statistique Canada lors du recensement de 1991.

Le taux d'incapacité des autochtones du Québec varie de 18 à 30% selon les groupes d'âge. Il atteint 62,6% chez les autochtones du Québec âgés de 55 ans. Ces derniers ont déclaré souffrir d'une incapacité liée à la mobilité, à l'audition ou à la vision.

Au niveau national, plus de 30% des adultes autochtones du Canada ont déclaré avoir une incapacité physique, soit un taux deux fois plus élevé que la moyenne nationale.

Ces informations ont été recueillies auprès des 625 710 personnes représentant 63% des gens ayant déclaré appartenir à un groupe autochtone au Canada en 1991. Plus de 33 230 autochtones du Québec ont participé à cette enquête.

L'Agence fédérale précise dans son enquête que le taux d'incapacité est trois fois plus élevé que la moyenne canadienne dans le groupe d'âge 15 à 34 ans ou l'on a constaté un taux d'incapacité de 45%.

Les résultats de l'enquête sur la santé et les limitations d'activités indiquent qu'au Canada, une portion de 15% de la population souffre d'un handicap physique. Ce taux a été établi sans tenir compte des personnes hébergées dans des établissements spécialisés.

Tous groupes d'âge confondus, 45% des autochtones vivant sur les réserves disent souffrir d'une incapacité liée à la mobilité, 35% d'une incapacité liée à l'agilité, 35% d'une incapacité auditive et 24% de troubles de vision. Globalement, la situation est moins dramatique parmi les autochtones vivant à l'extérieur des réserves.

On a tout de même constaté que le tiers des adultes autochtones au Canada disent avoir besoin d'aide pour effectuer des travaux ménagers et que 17% d'entre eux ne peuvent faire seuls le ménage quotidien.

Jusqu'à un autochtone sur trois du Canada se dit incapable de quitter son logement par ses propres moyens. L'enquête de Statistique Canada portait aussi sur le logement et conclut que 20% des logements autochtones ont besoin de réparations majeures comparativement à seulement 8% pour l'ensemble des logements au Québec. 10% des logements habités par les familles autochtones n'avaient pas de toilette.

Les logements autochtones sont plus encombrés que la moyenne provinciale, a aussi constaté l'Agence fédérale.

On comptait dix millions de logements au Canada en 1991 dont 239 240 habités par des autochtones. Moins de 40 000 d'entre eux habitaient sur des réserves, note l'Agence fédérale.

Au niveau national, Statistique Canada signale que moins de la moitié des logements des autochtones habitant sur les réserves étaient chauffés à l'électricité. Les autochtones préfèrent chauffer au bois. Toutes proportions gardées, ils sont dix fois plus nombreux à le faire que l'ensemble des Canadiens.

Souvent confrontés à des problèmes criants d'approvisionnement en eau potable, un autochtone sur cinq se dit insatisfait de son logement. Le taux d'insatisfaction grimpe à 40% chez les autochtones vivant sur des réserves.

Le loyer moyen brut des logements autochtones était de 410\$ en 1991.

Chauffeur de taxi abattu à Québec

Québec (PC) — La police de Québec tente d'élucider un deuxième meurtre à survenir cette semaine sur son territoire.

Un chauffeur de taxi de 39 ans, Richard Côté, à l'emploi de la compagnie Taxi-2001, a été découvert criblé de balles, vers 2 heures, hier, dans le quartier Limoilou, à Québec.

C'est un résident du secteur qui a alerté les policiers après avoir remarqué que la voiture-taxi, dont le moteur était en marche, était immobilisée dans un banc de neige, à l'intersection des rues Bruneau et Nicolet.

Selon la police, la victime a été atteinte de quatre projectiles d'arme à feu à l'abdomen. Son décès a été constaté à son arrivée à l'hôpital.

Les enquêteurs tentaient hier de déterminer le mobile du crime et d'établir les allés et venues de l'homme dans les heures qui ont précédé son assassinat.

Les 70 ans de Donald Duck à EuroDisney

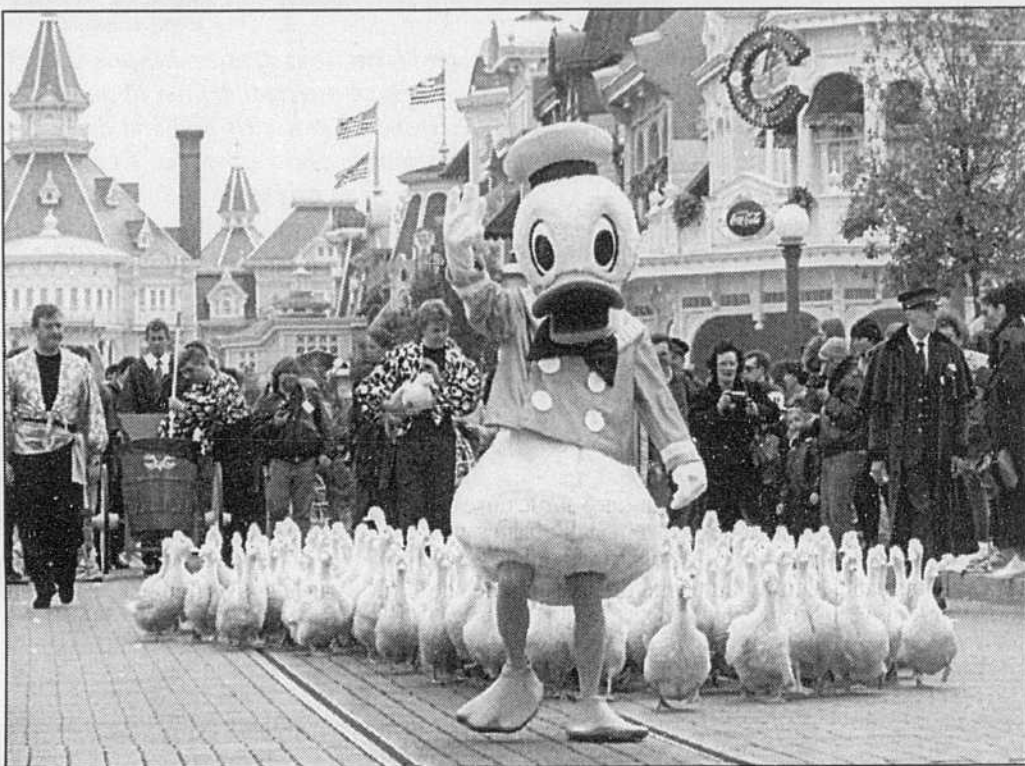


PHOTO AP

PENDANT QUE les étudiants français descendaient par dizaines de milliers dans les rues du pays, Donald Duck, poursuivi par des collègues, fêtait ses 70 ans à l'occasion d'une parade à EuroDisney, à Marne-la-Vallée à l'est de Paris. Le parc d'amusement a subi des pertes de 930 millions au cours du dernier exercice financier, forçant la maison-mère américaine à s'entendre avec 63 banques sur un plan de restructuration.

LES PROFESSIONNELS EN ÉDIFICES...

C'est 26 ans d'expérience!

Spécialisés en toits et clochers d'églises
Bâtiments agricoles et entrepôts
Résidentiel et Commercial

- Tôlerie 2 000 000 \$
- Ferronnerie d'assurance
- Menuiserie responsabilité
- Maçonnerie licence
- Peinture au fusil d'entrepreneur



JEAN LABERGE
514-953-6843

Francophonie: appel au renouvellement

Québec (PC) — La coopération entre pays francophones doit être renouvelée pour qu'elle puisse se développer au-delà de la culture.

C'est ce qu'une quinzaine de spécialistes des relations internationales du

monde économique, parlementaire et économique des pays francophones ont soumis, hier, lors d'une rencontre organisée par l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) dans le cadre de la Se-

maine de la francophonie. Le rayonnement international de la langue française n'est plus une simple question de culture, mais aussi une question d'adaptation aux techniques modernes de communications et de développement.

«La francophonie ça dépasse très largement la culture, a expliqué le rapporteur de la Commission des affaires parlementaires de l'AIPLF André Boulé, on débouche dans tous les secteurs. Ce n'est plus juste culturel, et à l'occasion folklorique, mais c'est aussi de l'action concrète politique, économique, technique, financière. La francophonie est devenue un chantier où on retrouve tous les métiers.» L'exemple le plus probant qui démontre l'influence du Québec dans le monde francophone est celui du savoir-faire de la société québécoise dans la promotion des valeurs démocratiques qui est de plus en plus exporté.

«Il n'y a pas une élection qui se tient dans la francophonie, a précisé M. Boulé, sans qu'on fasse appel au président-directeur général des élections du Québec.»

RÉDACTEURS EN CHEF

Le samedi à 18 h 30

Animée par Simon Durivage, une émission qui réunit, chaque semaine, journalistes, politiciens et diplomates des cinq continents pour un tour d'horizon des grands événements dans le monde à TV5, câble 15*.

Produit par Larry Shapiro - Les Affaires Mondiales, en collaboration avec TV5.

* Peut varier. Consultez votre cablodistributeur.

Le monde est à vous!



Simon Durivage



Château WESTMOUNT

Une vie de rêve pour ceux que l'on aime.

Le centre de soins pour les aînés de la région de Montréal

Soins de santé haut de gamme
Environnement luxueux & rassurant
Repas délicieux & équilibrés
Riche programme social & récréationnel
Chambres confortables & intimes

Pour de plus amples informations appeler au: (514) 369-3000

1860, boul. de Maisonneuve Ouest Westmount (Québec) H3Z 3G2 (Au coin de l'avenue Victoria et du boulevard de Maisonneuve)



À surveiller
lundi:
L'ENTREVUE

Jean-Jacques Bourgeault

Un des architectes du renouveau d'Air Canada

Une entrevue de Gérard Bérubé

C'est un rendez-vous dans

LE DEVOIR

LE DEVOIR

POLITIQUE

Les travailleurs de la construction récidivent

Mise à sac du bureau du ministre Leclerc

Québec (PC) — Une cinquantaine de travailleurs de la construction ont saccagé hier le bureau du ministre responsable de la région de Québec à l'Assemblée nationale, Jean Leclerc. Bilan: une porte défoncée, des cadres brisés, des murs maculés de jaunes d'œufs, un ordinateur et des documents abîmés.

Les travailleurs ont envahi le bureau de comté de Jean Leclerc, au 320 rue Saint-Joseph. Ils entendaient ainsi dénoncer une fois de plus la dégradation intervenue l'automne dernier dans le secteur de la construction résidentielle au Québec.

Tout comme le député libéral de Chauveau, Rémy Poulin, chez qui les travailleurs s'étaient rendus quelques minutes auparavant, le ministre Leclerc était absent de son bureau lors de leur passage.

Les deux seules personnes présentes, son attachée politique, Mme

Sandra Dion, et une secrétaire, n'ont pas été molestées pas les ouvriers en colère.

«Mais ils nous ont dit qu'ils revendraient», a confié Mme Dion.

Les manifestants, alors au nombre d'une centaine, se sont ensuite déplacés vers l'hôtel de ville de Québec afin de dénoncer «l'obstruction faite par l'administration L'Allier» à la construction d'une usine de cogénération à Limoilou.

Les travailleurs craignent que les récentes «tergiversations» de la Ville dans le dossier ne torpillent définitivement le projet.

«Nous sommes venus dire au maire et aux conseillers municipaux que nous voulons travailler et que nous sommes prêts à bâtir cette usine», a déclaré le directeur régional de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité (FIPO), Guy Duquay.



Le député Francis Leblanc, président du comité des Communes sur le développement des ressources humaines.

Réforme des programmes sociaux

Les Canadiens profondément divisés, constate le comité Leblanc

Le Bloc soumet un rapport minoritaire

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

S'il s'entendent quant à sa nécessité, les Canadiens demeurent profondément divisés sur les modalités d'une éventuelle réforme des programmes sociaux.

C'est du moins l'une des conclusions qui se dégagent du rapport du comité des Communes sur le développement des ressources humaines, rapport «intermédiaire» rendu public hier à Ottawa au terme de six semaines de travaux. Fait à noter, le Bloc québécois a choisi d'exprimer sa dissidence et de soumettre un rapport minoritaire qui dénonce notamment la brièveté des délais impartis au comité et le peu de cas que celui-ci fait, dans son document final, de «la situation particulière du Québec» et du constat de ce qu'il y a deux pays dans ce pays.

Officiellement, le rapport servira de base de réflexion au ministre des Ressources humaines, Lloyd Axworthy, qui doit déposer au début de mai une proposition initiale de réforme des programmes sociaux, dont les coûts annuels s'élèvent à 70 milliards\$. Le comité tiendra ensuite de nouvelles consultations auprès de la population, devant déboucher sur un projet définitif attendu cet automne.

Le comité s'est abstenu de formuler des recommandations — «il est beaucoup trop tôt», a invoqué son président, le député libéral Francis Leblanc —, se contentant de résumer les opinions émises par les quelque 200 organismes et individus qu'il a entendus. Il faut donc voir que, s'il parle de «principes de base pour une réforme», le document s'en tient à des généralités et n'apporte aucun élément vraiment nouveau.

A preuve, dans ses conclusions, le rapport ne fait état que du «nombre inacceptable d'enfants canadiens qui vivent dans la pauvreté», de la nécessité d'aider les jeunes, surtout à faire la difficile transition entre l'école et le travail» et des «besoins des adultes sans emploi».

M. Leblanc a tout de même défendu l'exercice comme étant «tout à fait valable» étant donné que cette première étape consistait essentiellement à «entreprendre un dialogue avec les Cana-

diens: une fois les propositions du gouvernement connues, nous pourrions entrer dans les détails».

Le comité avait pour mandat de se pencher sur l'assurance-chômage, l'aide sociale, le développement social, l'aide aux parents, l'aide à l'enseignement postsecondaire et les mesures pour favoriser l'emploi. Les soins de santé et la sécurité de la vieillesse n'ont pas été abordés.

Les programmes soumis à l'étude du comité comptent pour un peu plus du quart des dépenses totales encourues par le gouvernement fédéral en 1992-93.

Dans chacun des cas, il est cependant très difficile de tirer des lignes directrices, le rapport se limitant à survoler les opinions majoritaires et minoritaires lui ayant été soumises. Il en ressort tout au plus que, compte tenu des intérêts défendus par chaque groupe ou individu, la population canadienne continue d'être divisée, par exemple quant à la priorité à donner à la lutte contre le déficit, à l'universalité de certains programmes ou aux modalités de leur financement. En fait, peut-on lire dans le rapport, les seuls points d'entente portent sur les préoccupations croissantes à l'égard de la situation de l'emploi et la nécessité de réformer le système de sécurité sociale.

Mais pour le Bloc québécois, même cette dernière observation doit être mise en doute. Selon la porte-parole bloquiste et vice-présidente du comité, Francine Lalonde, «un seul consensus est sorti de cette première phase, et c'est que le problème principal des Canadiens et des Québécois, c'est l'emploi».

Privilèges...

le savoir faire
du maître chocolatier



Pâtisserie

Bruxelloise

860, av. du Mont-Royal Est
Montréal ☎ 523-2751

L'avenir du Grand Montréal

Ryan retarde l'application du rapport Pichette

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Québec retarde l'application du rapport Pichette sur l'avenir du Grand Montréal en créant la Table de concertation du Montréal métropolitain. Du coup, il opte pour la prudence, histoire d'apaiser la dissension des élus de la périphérie.

C'est que le Groupe de travail sur Montréal et sa région (GTMR), avec à sa tête Claude Pichette, qui proposait une véritable révolution avec la mise en place d'une superstructure qui chapeauterait 102 municipalités. «Si nous voulions appliquer tout de suite les recommandations du rapport Pichette, il y aurait une opposition très forte dans le monde municipal. Si on veut parler de concertation, on ne peut faire ça sur la tête des gens», a expliqué, hier en conférence de presse, le ministre des Affaires municipales, Claude Ryan.

Ce dernier réagissait aux recommandations rendues publiques en décembre dernier par le GTMR. Le ministre Ryan choisit de consulter les représentants de la région montréalaise pour qu'ils contribuent à la recherche de solutions durables. Pour le moment, l'exercice s'apparente à un apprentissage entre dirigeants; les structures permanentes viendront plus tard. Entre-temps, Québec force le test du

consensus et de la solidarité en adoptant une composition de la Table de concertation similaire au Conseil métropolitain suggéré par le rapport Pichette. Au total, 22 personnes siègeront à ce comité: le ministre, les maires de Montréal, Laval et Longueuil et 18 représentants des 12 MRC de la Communauté urbaine de Montréal. Se joindront à l'équipe deux fonctionnaires du gouvernement, l'un à titre de conseiller, l'autre comme observateur.

Bien que la responsable de la région montréalaise dans le caucus du Parti québécois, la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Louise Harel, approuve la formule de concertation, elle s'inquiète du peu de poids que Montréal y reçoit. «Quand j'ai pris connaissance de la composition de la table, la moutarde m'a monté au nez. La sous-représentation des Montréalais, alors que nous sommes 1 million, augure mal», souf- fient-elle. Pour Mme Harel, l'implantation d'une telle structure à la veille des élections provinciales permet au gouvernement libéral d'éviter la tourmente politique avec ce dossier. «Cela lui offre la chance de tergiverser encore une autre année», affirme la députée péquiste. Le ministre Ryan se borne à dire que «c'est bien plus qu'une combi- ne pré-électorale». La Table de concertation devra faire rapport au gouverne- ment dans un an.

André Boisclair accuse Johnson d'étouffer la politique culturelle

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le porte-parole du Parti québécois en matières culturelles, le député André Boisclair, accuse le gouvernement de Daniel Johnson d'étouffer la politique culturelle au moment même où elle aurait besoin d'un second souffle.

Tout en reconnaissant à la ministre de la Culture, Mme Liza Frulla, le mérite d'avoir «ramené à table les gens du milieu culturel» et d'avoir «déposé une politique culturelle qui a fait consensus», il remarque que «l'atmosphère de fin de mandat n'épargne pas le ministère de la Culture».

«Essouffée, la ministre de la Culture n'arrive pas à donner l'élan nécessaire à la politique culturelle», dit-il dans un entretien avec LE DEVOIR.

M. Boisclair note que la ministre avait annoncé en juin 1992 l'ajout de 58 millions de dollars au budget de la culture

pour assurer la mise en œuvre de la politique culturelle. Or, seuls les neuf premiers millions promis ont été versés la première année, ce qui laisse un manque à gagner de 47 millions de dollars pour le milieu culturel, qui devait être versés en deux tranches, l'une de 30 millions l'an passé et l'autre de 17 millions cette année.

Les crédits budgétaires présentés jeudi par la présidente du Conseil du Trésor laissent intact ce manque à gagner. Les budgets consacrés à la culture sont stables. Le budget du Conseil des arts et des lettres diminue toutefois de 750 000\$ par rapport aux dépenses réelles de l'année dernière.

Le député cite à cet égard l'auteur de *Starmania* et membre du Conseil des arts et des lettres, M. Luc Plamondon. Ce dernier a déclaré, lors d'une entrevue à Radio-Québec le 27 février, que les membres du conseil doivent «prendre leur mal en patience». Il dit que «pour les deux prochaines années, le grand problème,

c'est qu'il n'y a pas d'argent neuf». «Pour le moment, ajoute le parolier, le conseil ne peut rien inventer, on peut juste gérer».

M. Boisclair soutient qu'au lieu de se rapprocher de cet objectif fixé par les Nations unies de 1% du budget de l'État consacré à la culture, et que la ministre avait réitéré comme étant souhaitable, on s'en écarte.

En 1992-93, la culture représentait 0,82% du budget du Québec; en 1993-94, 0,79%, dit-il.

En outre, le député de Gouin signale que la ministre n'a pas tenu parole sur au moins quatre engagements contenus à la politique culturelle: la politique muséale, le bureau des tournées, le plan d'intervention pour les bibliothèques publiques et la révision du mandat de la Société générale des industries culturelles (SOGIC), chargée de venir en aide aux entreprises culturelles.

Invité à réagir à ces accusations, l'entourage de Mme Frulla rappelle qu'alors que l'ensemble des ministères ont connu une diminution de crédits, le budget de la Culture est resté stable; quant à 1%, on rappelle qu'il faut ajouter aux crédits de la culture d'autres dépenses gouvernementales comme le remboursement de la taxe sur le livre qui coûte à l'État 32 millions par an, pour avoir une idée juste de ce que fait Québec pour la culture.

On ajoute qu'une rencontre est prévue début mai avec la Société des musées du Québec pour déposer les orientations de la politique muséale, que le bureau des tournées est au programme du Conseil des arts et des lettres, que le projet de loi sur la SOGIC sera présenté au conseil des ministres mercredi prochain, qu'on a ajouté 1,5 million d'aide aux bibliothèques publiques depuis 1992 et que plusieurs mesures du plan qui ont été mises en œuvre par exemple pour améliorer les collections dans les centres régionaux.

Le député note néanmoins qu'alors que la politique culturelle a besoin d'un second souffle, on constate que sur le terrain, elle a changé peu de chose; on a changé le patronyme du ministère (NDLR: qui s'appelait Affaires culturelles), et qu'en lieu et place du ministère, c'est le Conseil des arts et des lettres qui reconduit les mêmes programmes avec les mêmes budgets.»



André Boisclair

Traduction de *World Issues in the Global Community*
John Wiley & Sons Ltd

LES PROBLÈMES MONDIAUX

et la communauté internationale

Auteurs: Robert Harshman, Christine Hanneli
Traducteur: Donald William

La variété d'élèves inscrits au cours portant sur les problèmes mondiaux ira de ceux qui ont déjà développé un intérêt et une sensibilisation profonde à partir de ce qu'ils ont appris par les médias à ceux qui ne sont intéressés qu'à achever une formation nécessaire pour faire face à la prochaine étape de leur vie.

Quelle que soit la motivation de l'élève, cet ouvrage lui permettra d'approfondir ses connaissances du monde et des populations qui le composent.

Grâce à ce livre, l'élève sera en mesure d'analyser et d'évaluer certains phénomènes mondiaux, ce qui lui facilitera la recherche de solutions pour le présent et l'avenir.

Montréal, Guérin, 1994
2-7601-2410-X (368 p.)

guérin Montréal Toronto

4501, rue Drolet

Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada

Tél.: (514) 842-3481

Téléc.: (514) 842-4923



Ne manquez pas demain soir, à 22 heures:

L'événement

La démocratie est-elle malade au Mexique?

Le Mexique est ébranlé une nouvelle fois par une tragédie dont l'impact sur la situation politique du pays reste encore incertain. L'assassinat du candidat à la présidence du parti au pouvoir, mercredi dernier, et la rébellion au Chiapas au début de l'année auront-ils pour effet de déstabiliser le pays? À l'heure du libre-échange avec les États-Unis et le Canada, la démocratie est-elle si mal en point au Mexique? Nous vous proposons une analyse en profondeur des derniers événements qui frappent le troisième pays membre de l'ALENA.

Les lendemains difficiles des ex-employés de Hyundai

La fermeture presque définitive de l'usine Hyundai à Bromont laisse 850 employés sans travail. Que réserve l'avenir à ces travailleurs qui avaient fondé tous leurs espoirs dans le géant coréen de l'automobile venu s'établir chez-nous il y a seulement sept ans? Pour des travailleurs mis à pied, comme ceux de Hyundai, cela signifie vivre des lendemains incertains, l'angoisse de ne pas retrouver d'emploi dans un contexte économique toujours difficile. Des chômeurs témoignent de leur situation.

Bernard Lamarre, deux ans après la faillite de Lavalin

Deux ans après la faillite de Lavalin, son ex-président, Bernard Lamarre, a accepté, pour la première fois à la télévision, de parler ouvertement de cette épisode sombre du «Québec Inc.». L'homme admet que l'échec a été dur à encaisser et regrette surtout la perte de nombreux emplois dans cette aventure. Une entrevue exclusive et passionnante avec un bâtisseur qui a marqué l'histoire et le développement économique du Québec.

Avec
Stéphan
Bureau



en
collaboration
avec

LE DEVOIR

• POLITIQUE •

Accession à la souveraineté

Le Parti québécois figne son scénario de l'an 1

Les «futurologues» du parti cogitent sur les étapes à franchir, de la prise du pouvoir au référendum

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Le Parti québécois a mis la dernière touche son plan de campagne électorale. La réflexion des stratèges du parti porte maintenant sur les étapes à franchir, de la prise du pouvoir à la tenue du référendum. Le scénario de l'an 1 en est à la dernière phase de conception et il sera prêt dès la fin avril.

La direction du PQ a formé plusieurs groupes de travail sur la période post-électorale. Formés essentiellement d'experts recrutés au sein de la fonction publique et dans le secteur privé, ces comités restreints ont pour mandat d'élaborer un plan détaillé des décisions politiques que commandera la nouvelle conjoncture, à travers le processus d'accession à la souveraineté.

En donnant le feu vert à cet exercice de futurologie, les dirigeants péquistes ont tranché un débat entre les partisans de l'attentisme et les tenants de la planification à long terme, a confirmé le directeur de l'organisation du parti, M. Pierre Boileau, au cours d'une entrevue récente au DEVOIR.

La thèse des planificateurs pressés repose sur la prétention qu'une fois au pouvoir, les problèmes seront si nombreux et accablants que personne n'aura plus le temps de planifier l'avenir. Et parce que l'improvisation en politique, c'est mortel, et qu'il ne faut rien laisser au hasard. Façon de voir qui se bute à la théorie de ceux qui estiment qu'il n'y a qu'une seule urgence, celle de mobiliser la base militante, de consacrer toutes les ressources et énergies du parti à la préparation de la campagne électorale.

Les dés sont jetés

Quoi qu'il en soit, les dés sont jetés et le Parti québécois aura son scénario de l'an 1. Pour l'instant, les rapports préliminaires des comités d'experts mis sur pied par la direction du parti s'articulent autour de quelques grandes priorités:

- La réorganisation administrative de l'État.
- La définition des modalités de la campagne référendaire.
- La formation d'une commission constitutionnelle qui sera chargée de la rédaction d'une constitution provisoire.
- La négociation du transfert des compétences depuis Ottawa vers Québec.

■ L'intégration à la fonction publique du nouveau gouvernement souverainiste des Québécois qui œuvrent au sein de la fonction publique fédérale.

■ La décentralisation du pouvoir de décisions de l'État souverainiste en faveur des régions.

D'ici là, si le premier ministre Johnson tient des élections générales plutôt hâtives, le PQ ne sera pas pris au dépourvu, proclame Pierre Boileau. Les structures sont fonctionnelles dans les 125 comtés et la machine électorale est huilée. Le parti a déjà choisi 70 candidats, soit trois fois plus que le PLQ.

Véhicule idéologique du parti, le programme a été remis à neuf à l'occasion du congrès plénier de l'an dernier. Le mandat d'en tirer les engagements électoraux a été confié au «comité de la plate-forme électorale», que préside Bernard Landry.

Pour sa part, le «comité de préparation électorale» est chargé de dégager les grandes orientations organisationnelles et stratégiques. Quant à la stratégie publicitaire de la campagne, elle sera conçue par une agence de publicité, dont le PQ a retenu les services après évaluation de trois candidatures.

Le PQ sait que l'efficacité de son organisation repose d'abord sur sa capacité de mobiliser et de motiver ses 150 000 membres. Pour y parvenir, à travers une campagne électorale doublée d'une campagne référendaire, le parti avait besoin de renflouer ses coffres. Il a amorcé en février une campagne de financement qui se terminera la semaine

prochaine et dont l'objectif est de ramasser 3 millions\$. Au moment du déclenchement des élections, il tiendra une campagne de financement éclair, pour recueillir une somme additionnelle de 2 millions\$.

A tous égards, conclut Pierre Bibeau, le PQ est prêt et bien davantage que le PLQ. En quoi cette campagne se distingue-t-elle des élections de 1989? A l'époque, personne ne croyait que le PQ pouvait remporter la victoire. Aujourd'hui, tout le monde admet qu'il a de bonnes chances de former le gouvernement. «La différence, c'est l'enjeu, le pouvoir».

Quel est le principal avantage du PQ sur le PLQ? Sa capacité d'incarner le changement, soutient-il, convaincu que les électeurs fondent leur jugement principalement sur le contenu, c'est-à-dire le programme et aussi le discours électoral. «C'est la complicité que le parti a toujours eue avec les forces agissantes».

L'évidence qui crève les yeux, c'est que la première stratégie du PQ consistera à faire campagne sur la compétence de l'équipe. M. Parizeau est particulièrement fier du calibre des candidats qu'il a recrutés, les Jean Campeau, Jean Rochon, Réjean Thomas, Diane Lavallée, Daniel Paillet, Serge Ménard, Sylvain Simard et autres. Tous aussi ministres les uns que les autres. Une équipe dont la moyenne d'âge se situe dans la quarantaine, plutôt élitiste, et qui comptera un plus grand nombre d'administrateurs qu'aux élections antérieures.

Cet accent que le PQ mettra sur l'équipe électorale ne vise-t-il pas à cacher une certaine insatisfaction autour du leadership de M. Parizeau? Propagée par la plupart des analystes politiques, cette théorie est fort mal accueillie à la direction du parti. La réplique de Pierre Boileau consiste à rappeler que c'est la couverture des médias qui font des chefs des partis les vedettes d'une campagne électorale. Et que le PQ ne pourrait échapper à cette incontournable règle du jeu, même s'il le voulait. En outre, fait-il valoir, M. Parizeau est un redoutable *campaigner* qui a pris le parti à 23% des intentions de vote en début de campagne de 1989 et lui a permis de recueillir 40% du vote le jour du scrutin.

Comment alors expliquer la remontée du PLQ dans les intentions de vote? Il n'y a pas eu de remontée, répond Pierre Boileau, qui n'y voit qu'une fausse perception du sentiment populaire, une mauvaise lecture des sondages, qui indiquent plutôt que le PLQ a consolidé ses assises sur l'électorat anglophone et que le PQ dispose encore de 23 points d'avance sur les libéraux chez les Québécois francophones.

Et la gifle de Shefford?

Très bien, mais la gifle des électeurs de Shefford, ce ne sont pas les journalistes qui l'ont imaginée? Non, et le PQ a pris la chose au sérieux. Tous les dirigeants locaux et nationaux se sont mis à l'heure du post-mortem. Il en est ressorti un rapport écrit concluant à la maladresse d'avoir choisi un candidat de l'extérieur du comté, dont les électeurs sont reconnus pour leurs préférences en faveur des gens de la place. A l'occasion d'une élection complémentaire et dans un comté rural, le choix du candidat est le facteur le plus important. «Les gens de Shefford n'avaient pas fait le deuil de Roger Paré».

Mais qui est donc ce général péquiste à qui l'on a confié la lourde responsabilité de mener au combat final les troupes du parti? A 34 ans, Pierre Bibeau est déjà un vétéran du parti fondé par René Lévesque. Et surtout un authentique indépendantiste qui œuvrait en 1966 au sein de l'organisation du RIN. Dès 1973, il s'est retrouvé auprès de M. Parizeau, au sein de l'organisation de Crémazie, sous la direction de Jean Doré. En 1976, dans le même comté, il a dirigé l'organisation de Guy Tardif, dont il est devenu au pouvoir l'attaché politique. Au référendum de 1980, il était chargé de l'organisation sur l'île de Montréal. Et en 1981, il a fait son apparition au sein de l'organisation centrale du parti. Homme de loyauté, Pierre Boileau s'est retiré avec M. Parizeau de l'engagement politique, au moment du schisme qui a divisé en 1984 le parti entre caribous et révisionnistes.

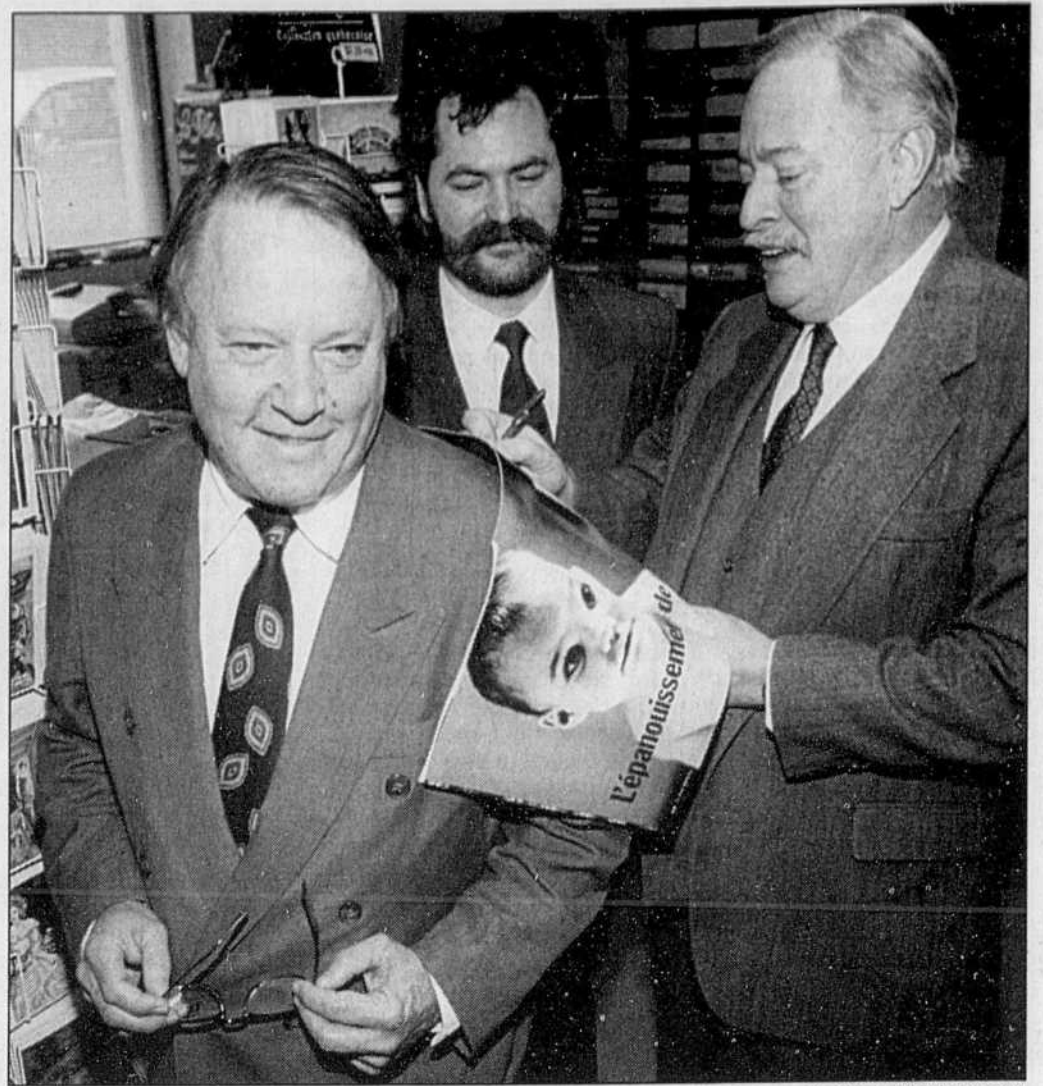


PHOTO JACQUES NADEAU
Loyal serviteur, Bernard Landry prête le dos à son chef, Jacques Parizeau, qui autographe un exemplaire fraîchement sorti des presses, de ce nouveau magazine, version simplifiée du programme, que le PQ vient de mettre en circulation. Une scène qui amuse le conseiller au programme, Giuseppe Sciortino.

Jacques Parizeau commente le dépôt des crédits budgétaires

«Le gouvernement brûle tout ce qu'il a adoré»

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

L'annonce d'une hausse de 2,9% des dépenses gouvernementales constitue un virage électoraliste, estime le chef de l'opposition officielle: «Le gouvernement brûle tout ce qu'il a adoré».

De la présentation des crédits budgétaires, cette semaine à l'Assemblée nationale, M. Parizeau retient l'évidence que le gouvernement Johnson, guidé par des préoccupations uniquement électoralistes, a préféré renier son engagement de plafonner à 1% par année l'accroissement de ses dépenses. «Ce n'est pas une surprise. Ça correspond au virage que l'on voit depuis déjà quelques semaines».

De l'avis du leader souverainiste, le gouvernement libéral a mal géré l'économie et n'a pas été prévoyant. M. Parizeau reproche à Daniel Johnson et Robert Bourassa d'avoir, trois années consécutives, augmenté les dépenses gouvernementales de 3% de plus que le taux de l'inflation. D'avoir ainsi contribué à tripler le déficit. «Et cette année, étant donné qu'il s'embarque dans une campagne électorale, il ouvre les chantiers à nou-

veau. Il recommence à dépenser plus que l'inflation. Et ce n'est pas nécessaire. Nous sommes dans le budget cyclo-électoral».

Selon M. Parizeau, le gouvernement aurait pu éviter cette dégradation des finances publiques si seulement il avait écouté et mis en pratique les suggestions que l'opposition lui a faites en Chambre au cours des trois dernières années, comme l'idée de mettre en place un programme d'accélération des investissements privés et publics.

Cette réaction au dépôt des crédits budgétaires, le chef du PQ l'a communiquée à l'occasion du lancement d'une publication conçue à l'intention des militants. Sous le titre *Un projet de société stimulant*, le nouveau magazine péquiste, illustré en bleu et rouge sur papier glacé recyclé, présente une version simplifiée, une synthèse des 250 pages du programme officiel adopté au congrès d'août 1993. Tiré à 100 000 copies, il sera acheminé aux exécutifs des 125 associations de comtés et sera disponible en kiosque à 2,95\$ l'unité.

Flanqué de Bernard Landry et Giuseppe Sciortino, respectivement vice-président et conseiller au programme

du parti, M. Parizeau s'est montré favorable à la participation de Jean Chrétien aux prochaines élections québécoises. Il dit comprendre l'empressement du chef du gouvernement fédéral à vouloir bloquer la montée du mouvement souverainiste et il lui paraît tout à fait normal qu'il veuille «voler au secours» de Daniel Johnson. Deux ultra-fédéralistes orthodoxes sur le même terrain, c'est une situation que Bernard Landry voit d'un bon œil. «Le fait que M. Johnson en soit un, c'est bon pour nous. S'ils se mettent à deux, on ne va pas se plaindre».

Encore faudrait-il que le premier ministre déclenche les élections. Chaque fois que MM. Parizeau et Landry sont entraînés sur ce terrain, ils montent le ton. «Vous êtes en face d'un gouvernement désorienté et usé, qui se cherche des idées, renverse ses politiques et ne sait trop qu'il va. Les menaces d'élections ont paralysé la machine, qui est payée quand même et qui tourne à vide. C'est des centaines de millions de dollars de gaspilles». Visiblement, ces lendemains incertains angoissent et impatientent les dirigeants du PQ.



pointures :
homme : 7 @ 13 74⁹⁹\$
femme : 5 @ 10

Le fameux modèle «Classic» de K-Swiss a enfin mis les pieds chez nous.

LA PASSION
DU TRAVAIL BIEN FAIT.

Promenades de Drummondville • Galeries de St-Hyacinthe • Promenades de Sorel • Promenades de Deux-Montagnes • Galeries St-Antoine • Place Rosemère • Galeries Terrebonne • Place St-Eustache • Galeries Joliette • Galeries Rive-Nord • Faubourg de l'Île, Pincourt • Carrefour Angrignon • Promenades St-Bruno • Place Desormeaux • Place Longueuil • Mail Champlain • Centre Eaton • Galeries d'Anjou • 7046 St-Hubert

jbLefebvre

INFOGRAPHIE
Pour débiter - Pour excellerInfographie éditique
Infographie et vidéoProchaines sessions
mai 94 et septembre 94

temps plein - temps partiel - intensif

Fin de semaine Portes ouvertes
Samedi 26 et dimanche 27 mars
de 11:00 à 18:00Permis du Ministère de l'Éducation # 749-996
Admissible aux différents programmes d'aide à la formation
Prêts et BoursesICARI
Institut
de Création artistique
et de Recherche
en Infographie2070 Clark suite 402
Montréal, Québec
H2X 2R7
982-0922

Invitation Spéciale

CATHÉDRALE MARIE-REINE-DU-MONDE

♦ MERCREDI SAINT,
le 30 mars à 20 h, la Messe
Chrismale sera célébrée
par plus de 300 prêtres sous
la présidence de l'archevêque
de Montréal, Mgr Jean-
Claude Turcotte.

♦ JEUDI SAINT,
le 31 mars à 20 h, la Cène
du Seigneur sera présidée
par Mgr Pierre Saint-Cyr,
curé de la Cathédrale.

♦ VENDREDI SAINT,
le 1er avril à 15 h, la
méditation du Chemin de
la Croix sera présidée par
Mgr Jean-Claude Turcotte,
assisté de Mgr Pierre Saint-
Cyr; à 17 h, Mgr Jude Saint-
Antoine, évêque auxiliaire,
présidera l'Office du
Vendredi Saint.

♦ SAMEDI SAINT,
le 2 avril à 20 h, Mgr Jean-
Claude Turcotte présidera
la Veillée Pascale.
♦ DIMANCHE DE PÂQUES,
le 3 avril à 11 h, la messe
de la Résurrection sera
présidée par le curé de la
Cathédrale, Mgr Pierre
Saint-Cyr.

Pour informations, appelez au 866-1661



ROBIC

DEPUIS 1892

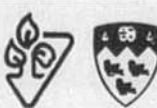
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3X2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 981-0444

La maîtrise des intangibles

Le Centre McGill d'études
sur le vieillissement
vous invite à une

CONFÉRENCE PUBLIQUE

le dimanche 27 mars 1994

intitulée
«Le point sur la maladie
d'Alzheimer»Dr. Serge Gauthier, MD, FRCPC
Neurologue, professeur et directeur
du Centre McGill d'études
sur le vieillissementHÔTEL DELTA MONTRÉAL
450, rue Sherbrooke Ouest
Métro McGill College

de 14h00 à 16h00

Entrée libre
(café et thé seront servis)Commandité par
Merck Frost Canada Inc.
et Hôtel Delta MontréalPour renseignements, communiquer
avec Suzanne Murray-Distexhe
au (514) 345-5020.* Veuillez noter le changement du titre de la
conférence ainsi que les noms et titre du conférencier

LE DEVOIR

LE MONDE

Affaire Whitewater

Les Clinton publient leurs déclarations d'impôts

Washington (AFP) — La Maison Blanche a rendu publiques hier les déclarations d'impôts du président Bill Clinton et de son épouse Hillary pour les années 1977, 1978 et 1979 afin de prouver leur bonne foi dans l'affaire Whitewater.

M. Clinton avait annoncé jeudi soir lors d'une conférence de presse sa décision de publier ces documents, afin d'essayer de couper court aux rumeurs faisant état de malversations financières dans le cadre d'un investissement effectué en 1978 dans la société immobilière Whitewater.

L'affaire, qui porte sur les liens entre cette société et une caisse d'épargne de l'Arkansas appartenant au partenaire des Clinton dans Whitewater, James McDougal, a provoqué ce mois-ci la comparution de sept hauts responsables de la Maison Blanche devant une chambre de mise en accusation.

Interrogé par la presse hier matin avant la distribution de ces documents, M. Clinton avait estimé que cela «devrait certainement» mettre fin à la polémique.

«J'ai toujours fait ce que font la plupart des Américains, à savoir que

je donnais tous les ans mes papiers à mon comptable. C'était généralement des déclarations d'impôts très simples. Je n'avais pas de choses très compliquées... Vous les avez, vous pouvez en faire ce que voulez», avait-il lancé aux journalistes. La porte-parole de la présidence, Dee Dee Myers, avait prévenu dans la matinée que ces documents ne contenaient pas de «bombes».

Les journalistes, qui attendaient depuis le début de la matinée, se sont littéralement rués sur les liasses de documents, sous les caméras de toutes les chaînes de télévision américaines.

Ces déclarations montrent que les revenus avant impôts des époux Clinton, qui était de 41 000 \$ en 1977, étaient passés à 85 000 \$ l'année suivante et à près de 160 000 \$ en 1979.

Il confirme également que les revenus de Mme Clinton, avocate au cabinet Rose de Little Rock, étaient nettement supérieurs à ceux de son mari, élu en 1978 au poste de gouverneur de l'Arkansas, le poste de gouverneur le moins payé du pays, comme il s'était plu à le souligner jeudi soir.

Instauration pour les jeunes chômeurs de salaires inférieurs au minimum légal

Les lycéens français se font un devoir de manifester massivement

Les heurts entre les jeunes et les forces de l'ordre ont parfois été violents

Nouvelles manifestations hier dans toute la France pour protester, parfois dans la violence, contre l'instauration pour les jeunes chômeurs de salaires inférieurs au minimum légal. Ainsi, le défilé des manifestants à Paris a été marqué par des heurts avec les forces de

l'ordre qui ont fait plusieurs blessés. Les jeunes et la police se faisaient face dans une atmosphère d'extrême tension bien que les organisateurs aient lancé un ordre de dispersion de la manifestation qui, selon la police, rassemblait 20 000 personnes.

Paris (AFP) — Des dizaines de milliers d'étudiants et de lycéens se sont mobilisés dans toute la France hier contre l'instauration pour les jeunes chômeurs de salaires inférieurs au minimum légal lors de manifestations parfois violentes durant lesquelles 48 policiers ont été légèrement blessés et 42 personnes interpellées.

Vingt-six des 42 personnes interpellées à Paris à l'issue de deux heures de heurts avec les forces de l'ordre ont été placées en garde à vue et font l'objet d'une procédure judiciaire, a-t-on indiqué de même source. Une journaliste de la télévision publique France 3 a également été blessée.

Les étudiants et lycéens protestent presque quotidiennement depuis quinze jours contre l'instauration par le gouvernement d'un Contrat d'Insertion Professionnelle (CIP) qui prévoit une rémunération inférieure au salaire minimum légal (5900 FF/1500\$ canadiens) pour les jeunes chômeurs non diplômés.

A Paris, la manifestation qui a rassemblé 20 000 personnes selon la police, 60 000 d'après les organisateurs, a été émaillée de nombreux incidents surtout en fin du parcours et malgré l'encadrement de 3 000 policiers. Des échauffourées se sont produites après l'ordre de dispersion des organisa-



C'est les bras en croix que certains ont manifesté hier dans les rues de Paris.

teurs. Des éléments incontrôlés ont brisé quelques vitrines de magasins, alors qu'une cinquantaine de «durs» harcelaient les forces de l'ordre, bombardées de projectiles divers. Les manifestants se sont donné rendez-vous pour une nouvelle manifestation la semaine prochaine, le 31 mars, la sixième dans la capitale depuis le début du mouvement de protestation.

Contrairement à Paris, les défilés en province, qui ont connu une forte mobilisation parfois dès le matin, se sont déroulés dans le calme. Hormis quelques barrages routiers et autoroutiers, occupations de gares, défilés, embouteillages et sit-ins, il y a eu peu d'incidents et pas d'affrontements avec des forces de l'ordre omniprésentes.

Vingt mille jeunes selon la police, 50 000 d'après les organisateurs, ont manifesté dans la deuxième ville française, Lyon (centre-est), 10 000 à Grenoble, 12 à 15 000 à Toulouse (sud-ouest), 8 000 à Rennes (ouest), 6 000 à Rouen (ouest) et Montpellier (sud), 5 000 à Marseille (sud-est), Angers, St-Nazaire, Clermont-Ferrand (centre) et St-Etienne, 4 000 à Lille (nord), Strasbourg (nord-est) et Quimper (ouest). Les rassemblements provinciaux ont contrasté par leur calme avec les violents incidents des

Manifestation pour un scrutin électoral libre au Natal, province à majorité zouloue

Soixante mille partisans de l'ANC dans la rue

Durban (AFP) — Quelque 60 000 partisans du Congrès National Africain (ANC) ont manifesté hier dans le calme à Durban, ville portuaire du Natal sur l'Océan indien, pour demander une campagne électorale et un scrutin libres dans cette province à majorité zouloue.

Les commerçants de Durban avaient fermé boutique et les écoliers regagné leur foyer peu avant la manifestation, qui a débuté à la mi-journée. Dans cette ville, forte de plus de 2 millions d'habitants, régnait, selon le quotidien afrikaans Bleed, «une psychose de la guerre» entre partisans de l'ANC et de l'Inkatha (IFP) du premier ministre du KwaZu-

lu, Mangosuthu Buthelezi, opposé aux élections, tout comme le roi des Zoulous Goodwill Zwelethini.

A part quelques vitrines de magasins fracassées et des pierres lancées contre un autobus, aucun incident sérieux n'a eu lieu durant les deux heures environ de la manifestation, a indiqué la police. Une personne a été légèrement blessée, mais aucun autre incident de ce type n'a été rapporté.

Quelques coups de feu en l'air de partisans nerveux de l'ANC ont inauguré la marche et cinq milliers de protestataires ont à un moment brisé le cordon policier pour gagner plus rapidement le

centre-ville, a constaté l'AFP. Les craintes de déstabilisation de la manifestation par l'IFP, évoquées la veille par plusieurs sources, ne se sont pas matérialisées. Lors d'une interview à la radio privée 702, Mangosuthu Buthelezi avait indiqué vendredi matin que l'IFP n'avait «pas prévu» de contre-manifestation, notant toutefois que le nombre élevé de tués durant les derniers jours risquait d'exacerber la situation.

La police a rapporté dans la matinée que la nuit précédente sept personnes avaient été tuées, dont quatre à Durban, portant à 100 le nombre de morts au Natal depuis une semaine.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

PARUTION
TOUS LES **SAMEDIS** dans
LE DEVOIR
R é s e r v a t i o n :
les jeudis
A p p e l e z a u :
985-3316
1-800-363-0305
T é l é c o p i e u r :
985-3390

Istituto italiano di cultura
Associazione «Lingua Viva Montréal»
Cours d'italien (session avril-juin 1994)
COURS DE LANGUE SUR TROIS NIVEAUX:
Élémentaire (4 h. par sem., total 40 h., lun-merc. de 17h45 à 19h45 ou mardi-jeudi de 10h00 à 12h00). Coût 200,00 \$.
Intermédiaire (4 h. par sem., total 40 h., mardi-jeudi de 10h00 à 12h00). Coût 200,00 \$.
Avancé: conversation (2 h. par sem., total 20 h., mercr. de 17h45 à 19h45). Coût 100,00 \$.
Début le 18 avril, fin la dernière semaine de juin.
ENTRE LANGUE ET CULTURE
L'italien par le cinéma (2 h et demi par sem., total 25 h, lundi, de 17h45 à 20h15, à partir du 11 avril). Coût 120,00 \$.
CULTURE
Le «Grand Tour», premier volet: «Si Venise m'était contée» (huit conférences, tous les jeudis, à 18h30, à partir du 14 avril). Coût 75,00 \$.
Toutes les activités ont lieu auprès de l'Institut Culturel Italien, 1200 Dr Penfield. Informations et inscriptions au 849-3473.

VILLA MARIA

Établissement d'enseignement secondaire privé catholique pour jeunes filles, dirigé par les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame depuis 1854.
Une tradition éducative ouvrant sur l'avenir
EXAMENS D'ADMISSION - SEPTEMBRE 1994
sur rendez-vous
1ère à 5e Secondaire
4245, boulevard Décarie, Montréal H4A 3K4
Renseignement: 484-4950, poste 15

Au Brésil, on veille sur l'Amazonie. À Blainville on surveille les poubelles.

Bien sûr, Greenpeace est un des principaux initiateurs de la campagne d'information qui a attiré l'attention de la planète entière sur les répercussions désastreuses de la coupe à blanc en Amazonie. Mais au même moment, Greenpeace Québec fait des pressions auprès de nos gouvernements pour fermer les frontières et interrompre le trafic évalué à environ 120 000 tonnes de déchets toxiques annuellement importés des États-Unis vers les sites d'enfouissement du Québec. Il y a beaucoup à faire chez nous, passez à l'action, écrivez-nous au 2444 Notre-Dame Ouest, Montréal H3J 1N5 ou composez le

1 800 363.TERRE.

GREENPEACE
FAIT AU QUÉBEC

• LE MONDE •

Fédéralisme à l'italienne: un séparatisme déguisé?

Il y a encore deux ans, le concept était révolutionnaire, explosif...

FRANÇOIS BROUSSEAU
ENVOYÉ SPÉCIAL DU DEVOIR

Milan — En Italie, le fédéralisme est une idée neuve. A tel point que tout le monde ou presque s'en réclame désormais peu ou prou. Mais tel n'a pas toujours été le cas. Il y a encore deux ans, le concept était révolutionnaire, explosif, et qui osait s'affirmer «fédéraliste» — c'est-à-dire partisan de la transformation de l'Etat unitaire italien en association de provinces statutairement autonomes — se faisait automatiquement accuser de «crypto-séparatisme».

ELECTIONS



C'est la Ligue du Nord d'Umberto Bossi qui, la première à la fin des années 80, a tablé sur l'exaspération des populations très laborieuses du Nord contre les populations réputées paresseuses du Sud pour réclamer, sans toujours préciser jusqu'où il fallait aller, la «fédéralisation» du pays en trois parties.

Pour comprendre ce qu'est la Ligue et constater ce sentiment d'aliénation profond du Nord face au Centre et au Sud — un sentiment qui fait véritablement de la Lombardie, du Latium romain et de la Sicile trois planètes différentes — une visite à Varese, petite ville au nord de Milan, entourée de luxuriants espaces verts et des spectaculaires paysages du lac de Côme, peut faire comprendre certaines choses.

Loin des interminables après-midis de sieste

Ici, dans cette «ville-jardin» consacrée par l'expression populaire, on se trouve à mille lieues des terres arides de Calabre et de Sicile, des interminables après-midis de sieste, et de la règle de l'omerta qui rend toute conversation difficile voire impossible. «Nous en avons assez de payer pour ceux du Sud. Le Sud, c'est la Mafia, c'est le désordre, c'est la paresse et l'assistentialisme étatique. Nous n'avons rien à voir avec ça. Nous sommes des Européens du Nord développés. Nous devons nous en aller...» Dans le café-pâtisserie de la place centrale de Varese, où affluent continuellement, pour faire leurs emplettes, Allemands et autres Autrichiens de passage, cette mentalité nordiste, un peu germanique et profondément étrangère à une certaine Italie des clichés, est très visible.

Sandro Mangiaterra, journaliste économique à *Pa-norama*, est aussi un pur Varésien. Il parle d'abondance de son patelin natal où il vit toujours. «Près de la moitié des Varésiens ont voté pour la Ligue. Ils figurent parmi les plus radicaux de tous les électeurs «léghistes». Beaucoup sont de vrais séparatistes. Mais en même temps Varese est un cas. Communauté fermée sur elle-même, cinquième ville de toute l'Italie pour le revenu par habitant, influencée par la proximité germanique, elle n'est pas ce qu'on pourrait appeler la ville lombarde typique. C'est un cas extrême.»

Quand la Ligue a fait irruption en Lombardie il y a quelques années, s'imposant aux élections locales et

capturant même, il y a moins d'un an, la mairie de Milan, le reste de l'Italie s'est exclamé: «Veulent-ils vraiment s'en aller? L'Italie se déferait-elle comme la Yougoslavie?» Ces questions alarmistes posées dans la grande presse nationale ne correspondaient pas tout à fait à la réalité. Si l'on excepte le cas de quelques bastions comme Varese — d'où originent d'ailleurs les principaux dirigeants de la Ligue du Nord, Umberto Bossi le premier, et où sévissait, avant la conquête de la municipalité par la Ligue, une corruption phénoménale même selon les normes italiennes — le contenu proprement séparatiste du mouvement reste assez marginal.

«Secouer l'arbre de l'ancien système»

Il n'est pas rare de rencontrer à Milan des électeurs qui vous diront avoir voté pour la Ligue aux élections précédentes «pour secouer l'arbre de l'ancien système», mais qui aujourd'hui passent à Silvio Berlusconi ou aux néofascistes de Gianfranco Fini. Et même parmi les électeurs restés fidèles à la Ligue, il est assez rare de trouver, hors des petites localités de l'extrême nord, de vrais séparatistes qui voudraient sérieusement créer un Etat lombard indépendant.

Plus sérieuse, cependant, est l'idée d'une réelle autonomie, notamment fiscale qui permettrait aux régions d'Italie, historiquement fortes malgré le caractère unitaire de l'Etat, de prélever elles-mêmes des impôts au lieu de toujours attendre les subsides de Rome, empêtrés dans les coulages et les gaspillages de toutes sortes.

Ce printemps, le programme de Forza Italia (le parti politique de Silvio Berlusconi) consacre un chapitre au «fédéralisme fiscal», et même le Parti démocratique de la gauche (ex-Parti communiste), pourtant très attaché à l'idée d'un Etat fort et centralisé pour cimenter l'Italie, parle d'une «autonomie accrue et réelle des régions».

Quant à la dernière version du programme de la Ligue du Nord sur cette question, elle énumère cinq sortes de fédéralismes possibles (fiscal, «mono-régionaliste», «macro-régionaliste», ethnique et coopératif) et conclut: «Il est impossible d'établir *a priori* quel type de fédéralisme prévaudra à la fin de la révolution en cours dans notre pays. (...) C'est un choix pour les années à venir.» Mercredi soir à la télévision, le très coloré Umberto Bossi, réputé pour son langage cru, ses sorties fracassantes (il a parlé de séparer la Lombardie de l'Italie, pour ensuite revenir sur ses déclarations) et plus récemment pour ses insultes contre ses supposés alliés que sont Berlusconi et le néofasciste Fini, s'est montré très amer devant la récupération politicienne de son thème chéri par les autres partis: «Avant ils nous attaquaient pour nos idées révolutionnaires, maintenant ils sont tous devenus fédéralistes!»

Le fédéralisme à l'italienne: du séparatisme déguisé, une réforme réelle à venir... ou bien plutôt, une fois de plus, des mots, des mots, des mots dans une campagne qui n'en a pas manqué?

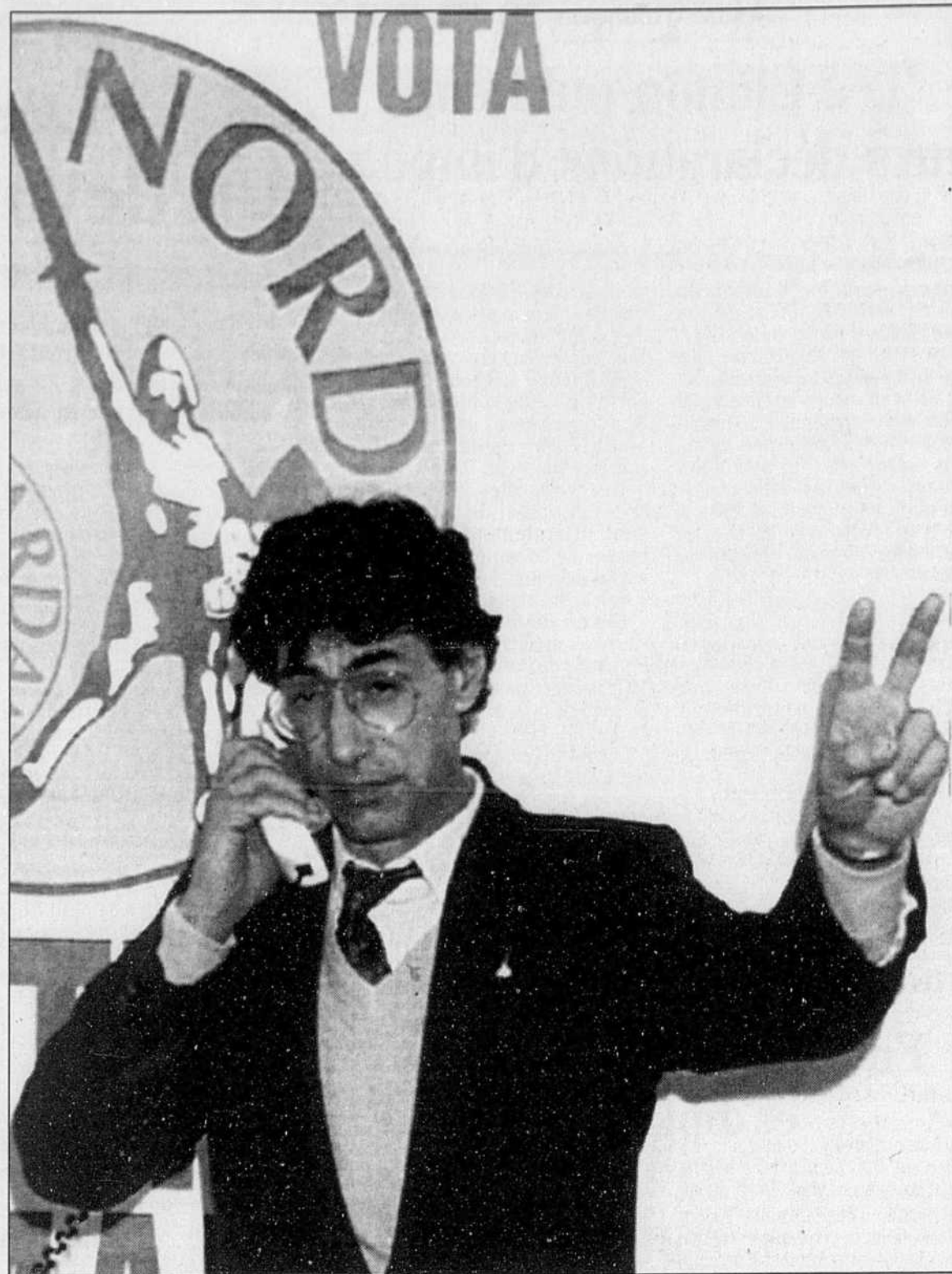


PHOTO ARCHIVES

Umberto Bossi: le leader de la Ligue du Nord est réputé pour son langage cru, ses sorties fracassantes et ses insultes contre ses «alliés».

« ON VOUS RECOMMANDE D'INVESTIR DANS UN QUOTIDIEN QUI SAIT SUR QUEL PIED DANSER. »

En devenant actionnaire de la Société de placement en entreprise québécoise (SPEQ-LE DEVOIR INC.), vous manifestez votre appui à un quotidien qui a une direction claire et originale. Un quotidien qui participe au maintien et à l'enrichissement de la culture québécoise.

En devenant actionnaire, vous contribuez au renouvellement du journal et vous profitez d'une déduction fiscale (provinciale) de 125 %, pour chaque tranche de 500 \$, l'investissement minimal.

En devenant actionnaire, vous vous joignez aux lecteurs, aux amis, aux institutions et aux gens d'affaires qui assurent en deux phases la restructuration financière du journal.

En devenant actionnaire de SPEQ-LE DEVOIR INC., vous investissez dans votre propre culture.

Première émission par voie de prospectus

SPEQ-LE DEVOIR INC.

Prix : 1 \$ l'action

Souscription minimale : 500 actions ordinaires

Souscription par tranche de 500 actions ordinaires

Le produit net du placement sera utilisé pour souscrire à 1 100 000 actions votantes et participantes de LE DEVOIR INC., soit environ 15,5 %.

Pour obtenir tous les renseignements, veuillez remplir le coupon ci-dessous et un exemplaire du prospectus définitif vous sera transmis.

Je désire recevoir des renseignements concernant l'achat d'actions de la SPEQ qui investira dans LE DEVOIR INC.

NOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

NOTE : Veuillez faire parvenir ce coupon à Roger Boisvert, 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9 Tél. : (514) 985-3333 Téléc. : (514) 985-3310.

LE DEVOIR

• LE MONDE •

Assassinat de Luis Donaldo Colosio cette semaine

Le Mexique plonge dans le calme après la tempête

Les élections auront toujours lieu le 21 août

FRANCIS PISANI
COLLABORATION SPÉCIALE

Mexico — Hier, en début d'après-midi, nombre de Mexicains ont suivi avec émotion l'enterrement de celui qui avait toutes les chances de devenir leur prochain président. Au même moment, la classe politique et les milieux d'affaires n'avaient d'yeux que pour les tableaux de la bourse qui, après avoir démarré à la baisse (- 4%) ont opéré un rétablissement.

Au moment de la clôture, l'indice officiel n'enregistrait plus qu'une chute inférieure à 1% par rapport aux activités de mercredi, jour de l'assassinat de Luis Donaldo Colosio, candidat du Parti Révolutionnaire Institutionnel à la présidence. Sur le marché des changes, le peso est resté relativement stable par rapport au dollar des États-Unis.

C'est dans ce cadre que se situe la déclaration du ministre de l'Intérieur, Jorge Carpizo, selon laquelle les élections générales auront bien lieu à la date prévue du 21 août prochain. Tout semble donc tendre à la normalité et le pays se prépare pour la semaine sainte pendant laquelle la tradition veut qu'il fonctionne au ralenti.

Ce calme aussitôt après la tempête est le fruit d'une stratégie habilement mise en oeuvre par l'équipe du président Carlos Salinas dès la nuit de mercredi à jeudi. Elle vise à rassurer les Mexicains qui ont l'impression que le ciel leur est tombé sur la tête et devrait permettre au parti au pouvoir d'affronter dans les meilleures

conditions possibles le calendrier politique de cette année pleine d'obstacles.

En décrétant un deuil national pour jeudi, ce qui permettait de fermer les centres financiers, les autorités se sont donné le temps d'appeler au secours la communauté internationale.

Les premiers appels téléphoniques ont eu lieu très tôt dans la journée de jeudi et dès la mi-journée, Bill Clinton a lui-même annoncé que les États-Unis débloquaient une ligne de crédit de 6 milliards \$.

Un geste à double détente, puisqu'il était une preuve de confiance en même temps qu'il donnait les moyens au gouvernement mexicain d'intervenir face à une éventuelle fuite des capitaux. Simultanément, le Mexique obtenait de l'OCDE que son adhésion (prévue pour le milieu de l'année) soit avancée au 14 avril.

Enfin, jeudi après-midi, alors que le corps de Colosio était encore veillé dans le centre de la capitale, le président Salinas réunissait à la résidence officielle de Los Pinos syndicats ouvrier, organisations paysannes et patronat avec lesquels il signait la prolongation du Pacte de stabilisation économique: preuve que la concertation, élément essentiel de sa politique économique et sociale, n'était pas remise en question.

Dans un tel contexte, la nervosité d'hier matin s'expliquait par un paradoxe reconnu par les économistes du gouvernement eux-mêmes: alors que les avoirs étrangers au Mexique sont importants, les premiers capitaux à fuir en cas

de difficultés graves seraient vraisemblablement les nationaux. Grâce entre autres à l'exemple venu du dehors, ils ont tenu.

Sur le front politique, Diego Fernandez de Ceballos, le candidat du Parti d'Action Nationale (droite), a suspendu sa campagne jusqu'à ce que le PRI ait désigné un candidat. Ce geste apparemment chevaleresque masque peut-être un certain désarroi face à une situation complexe faite de malaise et d'incertitude.

Le malaise tient à l'assassin présumé. Les témoignages et les rapports d'expert indiquent que Colosio est mort de deux balles tirées par un seul pistolet.

Les autorités ont arrêté sur le champ Mario Aburto, un jeune ouvrier de 23 ans, qui a reconnu être l'assassin. Mais son silence et sa détermination apparente invitent à penser qu'il ne s'agit pas d'un malade mental. Porfirio Munoz Ledo, président du Parti de la Révolution Démocratique (Opposition de gauche) estime qu'il s'agit d'un professionnel qui peut avoir agi sur ordre. Originaire de l'Etat de Michoacan au centre du pays, Aburto appartient à une famille des Témoins de Jehovah.

Mais il a menti à la police en lui donnant l'adresse d'un domicile qu'il n'occupe pas depuis 14 mois.

L'incertitude est liée au choix d'un nouveau candidat à l'élection présidentielle par le PRI. Manuel Camacho, le négociateur personnel du président Salinas face aux Indiens rebelles du Chiapas et candidat de longue date à la candi-

dature semble exclu. Moins parce qu'il affirme ne pas être sur les rangs qu'en raison de l'hostilité manifestée par les militants du PRI lorsqu'il est venu s'incliner devant la dépouille mortelle de Colosio. «Qu'on le tue!» ont même hurlé certains. Un des effets de la théorie du complot est qu'elle jette le doute sur ceux qui pourraient apparemment tirer profit de l'assassinat.

Mais la tâche de Salinas est d'autant plus difficile que les membres du gouvernement sont exclus d'office: la loi exige des candidats à l'élection présidentielle (qui doit se tenir le 21 août prochain) qu'ils aient démissionné au moins 6 mois avant le scrutin.

Cette crise pourrait entraîner deux conséquences inattendues. Prerogative du chef de l'Etat, la désignation du candidat du PRI pourrait, cette fois-ci, donner lieu à plus de concertations qu'à l'ordinaire et jouer ainsi dans le sens d'une réduction des pouvoirs exorbitants du chef de l'Etat.

Trouver un nouveau candidat est une tâche difficile mais, contrairement à ce que semblent croire la plupart des observateurs, le PRI pourrait sortir renforcé en cette année électorale difficile dans la mesure où il ne manquera pas de profiter de l'émotion causée par la mort de son dirigeant. Au sein du parti lui-même, il est à craindre que ce soient les secteurs durs qui en profitent le plus.

Les premières indications seront données par la personnalité du candidat qui devrait être connu dans les jours qui viennent.

NUAGES À L'HORIZON

Sarajevo (Reuter) — La perspective d'un règlement rapide du conflit en Bosnie semble s'éloigner de nouveau après le refus catégorique des Serbes de Bosnie d'adhérer à la fédération croato-musulmane et de participer à de nouvelles négociations tant que ne seront pas levées les sanctions contre la Serbie. En Bosnie centrale, deux Casques bleus britanniques ont été légèrement blessés hier par un obus de mortier, tiré semble-t-il depuis des positions musulmanes, en direction de Bogojno. Selon l'ONU l'obus est tombé à proximité de la caserne des Casques bleus, mais on ignore s'ils étaient directement visés. Par ailleurs, une centaine de civils croates et autant de Musulmans ont traversé hier les lignes de front autour de Travnik, en Bosnie centrale. Ces retrouvailles ont été rendues possibles grâce au le processus de paix engagé par les Croates et les Musulmans sous les auspices des États-Unis. Mais le rejet jeudi soir, à l'unanimité selon l'agence SRNA, de l'adhésion des Serbes de Bosnie à la fédération croato-musulmane, a jeté un froid.

POURPARLERS: OUI, NON?

Nicosie (AFP) — Israël a affirmé hier que les négociations sur l'autonomie palestinienne reprendront mardi au Caire, après une suspension d'un mois, mais l'OLP a lié leur reprise à un accord sur la sécurité à Hébron. Le chef des négociateurs palestiniens, Nabil Chaath, a précisé que les deux parties avaient mis au point un projet d'accord sur le déploiement d'observateurs internationaux et d'une force de police palestinienne à Hébron, mais qu'il restait encore «certains points à régler» avant reprendre les négociations sur l'autonomie.

SOMALIE: DÉPART DISCRET

Mogadiscio (Reuter) — Les derniers soldats américains ont quitté hier la Somalie, où ils étaient arrivés en fanfare 15 mois auparavant. Ils laissent derrière eux un pays ravagé par les rivalités claniques, sans gouvernement et victime d'une épidémie de choléra. Mais le général américain Thomas Montgomery a estimé que l'opération engagée en Somalie était un succès malgré la mort de 30 militaires US et de centaines de Somaliens.

SYNAGOGUE ATTAQUÉE

Lübeck (Reuter) — Des individus ont lancé des cocktail Molotov contre une synagogue de Lübeck, et les dirigeants juifs ont déclaré que ce pourrait être le premier attentat de ce genre contre une synagogue depuis la «Nuit de Cristal» orchestrée par les nazis en 1938. Deux cocktail Molotov ont été lancés dans un bureau de la synagogue de Lübeck (nord de l'Allemagne) et ont déclenché un incendie, a dit la police. Seul le bureau a été gravement endommagé, il n'y a pas eu de victimes. Le 9 novembre 1938, les nazis ont déferlé dans les rues des villes allemandes pour détruire et piller plus de 7000 magasins juifs et brûler des centaines de synagogues.

DÉCHETS: INTERDICTION

Genève (Reuter) — Les pays riches et pauvres sont convenus hier d'interdire dès à présent l'exportation de déchets toxiques et dangereux destinés à être stockés dans les pays en développement. Cette décision a été prise au dernier jour d'une réunion des 64 États signataires de la Convention de Bâle de 1990. Malgré les objections soulevées par les écologistes et certains pays du tiers-monde, l'interdiction ne s'appliquera aux exportations de déchets destinés à être recyclés qu'à partir de 1997.

ARISTIDE CHEZ GORE

Washington (AFP) — Le président haïtien en exil, Jean-Bertrand Aristide, a été reçu hier à la Maison Blanche par le vice-président Al Gore qui lui a réitéré «l'engagement inflexible» de Washington en faveur de la restauration de la démocratie et de son retour en Haïti, a annoncé la présidence dans un communiqué. Cette rencontre se produit alors que M. Clinton est l'objet de critiques de plus en plus vives au sein même du parti démocrate où le courant le plus libéral lui reproche de ne pas tenir sa promesse de ramener au pouvoir M. Aristide, comme il s'y était engagé l'an dernier. Le président haïtien lui-même a laissé percer à plusieurs reprises son mécontentement à l'égard de Washington alors que l'administration reproche à M. Aristide de se montrer trop rigide. M. Gore et M. Aristide «ont passé en revue notre approche diplomatique (des États-Unis) qui combine le maintien et l'application de sanctions fortes et la promotion d'un processus politique pour tous les courants politiques légitimes d'Haïti», précise le communiqué de la porte-parole de la présidence américaine, Dee Dee Myers. La mention de courants «légitimes» a clairement pour but d'indiquer que les militaires putschistes qui gouvernent le pays seraient exclus de tout compromis.

Pourquoi saboter une bonne entente ?

Nous avons accueilli avec satisfaction l'accord donné par une forte majorité de nos employés à nos dernières propositions.

Nous croyons que cette entente répond aux attentes des deux parties. Nos employés obtiennent le maintien de l'emploi qu'ils recherchaient. Ils nous accordent en retour une plus grande flexibilité pour servir nos clients ainsi qu'une meilleure productivité.

Malgré cette entente, nos employés ne reviennent pas au travail. **Le syndicat veut ainsi forcer Vidéotron à réembaucher deux employés qui font l'objet d'accusations criminelles à la suite d'actes de sabotage sur les installations de la compagnie** durant le conflit, et que nous avons congédiés depuis.

En tant que compagnie responsable, nous ne pouvons reprendre à notre emploi des individus qui se sont livrés à des actes prémédités de sabotage causant d'importants dommages à nos installations. Ce faisant, ils ont causé de nombreux torts à nos clients en les privant du service auxquels ils ont droit.

Cela nous ne pouvons l'accepter, tant par respect pour nos clients que pour nos nombreux employés qui réprouvent le sabotage. C'est le genre de geste que nul ne devrait appuyer.

Vidéotron Itée

Montréal, Laval, Basses Laurentides
tél : (514) 281-1711
Châteauguay
tél : (514) 288-2828



Vidéotron Itée

É D I T O R I A L

Hydro-Québec: pas à vendre

Gilles Lesage

La privatisation est à la mode. Il est de bon ton, au Québec comme ailleurs, de remettre en question l'intervention étatique et, sous prétexte de la réaliner, de démanteler d'importants acquis sociaux et leviers économiques. À ce jour, cependant, Hydro-Québec avait échappé à cette rage iconoclaste. La voici atteinte à son tour, curieusement, à l'occasion de son demi-siècle. Avant que le débat ne dégénère, il faut dire haut et fort que le principal fleuron issu de la Révolution tranquille n'est pas à vendre et que la privatisation, même partielle, serait une mauvaise affaire.

Il en fut brièvement question il y a une dizaine d'années. Dans son premier et unique budget d'avril 1985, le ministre péquiste Yves Duhaime proposait une privatisation de 10% du capital-actions de cette société d'État. Le projet a fait long feu. Le premier ministre Lévesque, promoteur de la «nationalisation» de 1962, démissionna en juin; le gouvernement péquiste fut défait en décembre 1985 et, avec lui, les velléités de privatisation retournèrent dans les limbes. M. Duhaime les en extirpa, estimant que l'on devrait profiter du 50e anniversaire d'Hydro-Québec — souligné notamment par un colloque de l'UQAM, un cahier spécial du DEVOIR, il y a deux semaines, et un numéro de la revue *Forces* — pour faire le débat qui s'impose. L'ex-ministre reste convaincu de l'opportunité de son projet, tout en s'opposant au démantèlement et à la mise en vente par morceaux de la société étatique.

Comme d'autres, M. Duhaime fait valoir (dans LE DEVOIR du 12 mars) que les actionnaires minoritaires insulteraient, en plus de capitaux frais, une nouvelle dynamique qui aurait pour effet, notamment, d'écarter toute tentation d'intervention gouvernementale dans les affaires de cette gigantesque entreprise. Avec des variantes, d'autres ténors québécois pensent à des transformations en douceur. Par exemple, M. Bernard Landry, qui fut aussi ministre et qui est présentement vice-président du PQ, croit toujours qu'Hydro-Québec est un outil stratégique pour le Québec, mais pas forcément dans sa forme actuelle. Pour lui, il serait possible de répartir autrement le capital de l'entreprise. Il songe à intéresser les travailleurs et d'autres institutions, québécoises et étrangères, au capital de la société, à la condition que le contrôle en demeure québécois et, pour un temps, étatique.

Cette perspective de privatisation partielle et progressive est séduisante. Par exemple, M. Marcel Côté, associé de Sécor (qui a collaboré activement à la rédaction de *L'Énergie du Nord* avec M. Robert Bourassa), croit que la privatisation est inévitable à long terme, mais que les Québécois voudront faire à leur rythme, en douceur. Dans une première étape, il estime que la cogénération et les petites centrales pourraient échapper à l'emprise étatique. Un ex-pdg d'Hydro-Québec, M. Guy Coulombe, penche dans le même sens. Pour lui, il n'est pas question de privatiser la production et la distribution d'électricité, mais les autres activités pourraient être dirigées par des actionnaires extérieurs.

Ces solutions mitigées ne satisfont pas l'ex-banquier Michel Bélanger qui, à titre de jeune mandarin de M. Lévesque, a orchestré l'achat des compagnies d'électricité, il y a 30 ans. Le moment est venu pour l'État, a-t-il lancé sans ambages au récent forum de l'UQAM, d'éponger ses dettes en vendant Hydro-Québec au plus offrant. Selon lui, il y aurait de grands avantages pour le gouvernement de récupérer les quelque 13 milliards\$ d'actions de l'entreprise étatique, pour mieux les utiliser ailleurs, «si on a la même volonté que Lévesque, Lesage et d'autres avaient, en 1960, de remettre les choses en question pour mieux servir l'ensemble des Québécois». Ainsi, ces milliards rendraient de grands services à la société québécoise, sans mettre en péril ses grands objectifs

énergétiques. En plus de la Caisse de dépôt et placement et des autres caisses de retraite, une partie des actions pourrait être vendue à l'étranger, et quelques milliards\$ seraient réservés aux ménages québécois, soit pour rembourser la dette, soit pour éviter des emprunts pendant trois ans.

Heureusement, cette thèse a été battue en brèche, au colloque même, mais aussi à l'extérieur. Notamment par l'ex-premier ministre Bourassa qui, si libéral soit-il, n'a jamais songé de quelque manière à brader ce fleuron glorieux des années 60 et 70. «C'est la mode, la privatisation, a-t-il confié récemment dans une entrevue à Mme Lise Bissonnette. De là à y succomber, c'est une autre histoire. Quels atouts aurions-nous pour attirer les investisseurs? Il y aurait de sérieuses analyses de coûts-bénéfices à faire avant de se lancer dans la privatisation», dit-il, avec énormément de pertinence.

Pensez à 1993, ajoute le père du développement de la baie James; il n'y a pas eu d'augmentation de tarifs, et Hydro-Québec a fait 800 millions\$ de profits. Qui dit mieux? «On peut peut-être examiner s'il est possible de diminuer l'endettement par une privatisation partielle, mais cela reste à être démontré. Et on doit se demander si ça améliorerait vraiment la gestion de l'entreprise.» Bizarre, tout de même, que ce soit le libéral Bourassa qui défende à tout prix le grand oeuvre de son successeur-prédécesseur Lévesque que, à l'inverse, ses héritiers directs sont prêts à remettre en question, en tout ou en partie.

Or, jusqu'à preuve du contraire, c'est M. Bourassa qui a raison sur ce point crucial. Les Québécois doivent refuser une spoliation dont ils n'ont pas le luxe, qu'elle soit insidieuse ou non, ainsi que l'ont fait valoir d'autres participants au colloque de l'UQAM. Une entreprise privée n'existe que pour faire des profits et, à plus ou moins long terme, la privatisation d'Hydro-Québec entraînerait des hausses phénoménales de tarifs. Les problèmes financiers du gouvernement seraient épongés pour quelques années tout au plus, mais de manière temporaire et marginale. Par la suite, la vache à lait ou la poule aux oeufs d'or étant tarée, par quoi la remplacerait-on? Par d'autres ponctions directes et indirectes dans les poches des contribuables, évidemment.

Quand on a une entreprise qui génère 1,4 milliard\$ pour le gouvernement, a-t-on le goût de s'en débarrasser? s'est demandé le président d'Hydro-Québec. Avec M. Richard Drouin, admettons que la réponse est évidente. L'entreprise n'est pas un canard boiteux, au contraire. Elle retrouve même, on a pu le constater cette semaine en commission parlementaire, de son lustre d'antan en matière d'efficacité, de productivité et de respect de ses clientèles. N'allons pas démanteler cette grande institution, ce symbole des réussites québécoises.

Pas de vente de feu ou à rabais. S'il doit y avoir débat, qu'il se fasse du moins sur les vrais enjeux socio-économiques de développement du Québec et non sur des considérations triviales et à courte vue.

Ce n'est pas parce que les autres le font qu'il faut le faire. La mode est, à l'évidence, passagère. S'agissant d'Hydro-Québec, les actionnaires que nous sommes seraient bien mal avisés d'y plonger sans examen approfondi. Les changements nécessaires ne vont pas, pour l'heure, dans le sens de la privatisation, fût-elle partielle, modérée, progressive et en douceur.

L E T T R E S

Consolez-vous, M. Webster

Monsieur Webster, dans votre chronique publiée dans LE DEVOIR du 16 mars dernier, vous écriviez à propos d'éventuelles négociations concernant la séparation du Québec qu'«ils (les Canadiens) seraient froids, implacables envers un Québec sur la voie de l'indépendance. Chaque concession coûterait cher (...)» La belle affaire! Comme si les négociations entre Québec et Ottawa depuis Lesage jusqu'à Bourassa avaient été une sinécure. Comme si le fédéral avait été ouvert aux revendications du Québec, si petites soient-elles.

Comme si Ottawa avait toujours reçu Québec avec le sourire et l'accueil. Dois-je vous rappeler la petite histoire des échecs constitutionnels des 30 dernières années? Dois-je vous rappeler le rejet des cinq petites conditions de Meech? Je vous prie, M. Webster, de ne pas compter sur l'effet surprise d'une attitude de fermeté des Canadiens sur le résultat des négociations.

En effet, la mauvaise volonté d'Ottawa est légendaire au Québec et ne surprend plus.

Par ailleurs, vous mentionnez qu'«advenant la séparation du Québec, les Canadiens seraient «indi-

gnés, fâchés, blessés (...) et se sentiraient profondément rejetés (...)». Consolez-vous, M. Webster, voilà environ trois siècles que l'on se sent de la sorte.

Louis Tremblay
Québec, 16 mars 1994

La mission collégiale

L'institution collégiale devrait avoir comme mission l'enrichissement intellectuel des étudiants afin que ceux-ci soient munis d'un savoir multidisciplinaire nécessaire à un bon développement social. La formation générale favoriserait une approche historique et globale des disciplines suivantes en étudiant principalement leurs grands acteurs: français, philosophie, histoire, littérature, sociologie, psychologie, communications, chimie, physique, biologie et mathématiques. Ces cours formeraient la première année du cégep.

L'étudiant posséderait ainsi un minimum de connaissances sur l'ensemble du savoir humain, ce qui lui permettrait une plus grande facilité dans un choix de carrière et davantage d'aisance à soutenir une discussion. Dans une société où l'on prône la spécialisation, une telle mesure ne peut être que bénéfique pour l'ensemble de la population.

Enfin, à ceux qui estiment que

l'idée que je me fais de l'enseignement collégial semble tout à fait saugrenue du fait qu'ils croient que le cégep est un lieu où les jeunes doivent apprendre à lire, à écrire et à compter, je réponds que nous ne sommes plus au secondaire et qu'il est maintenant temps de songer à une formation adéquate pré-universitaire.

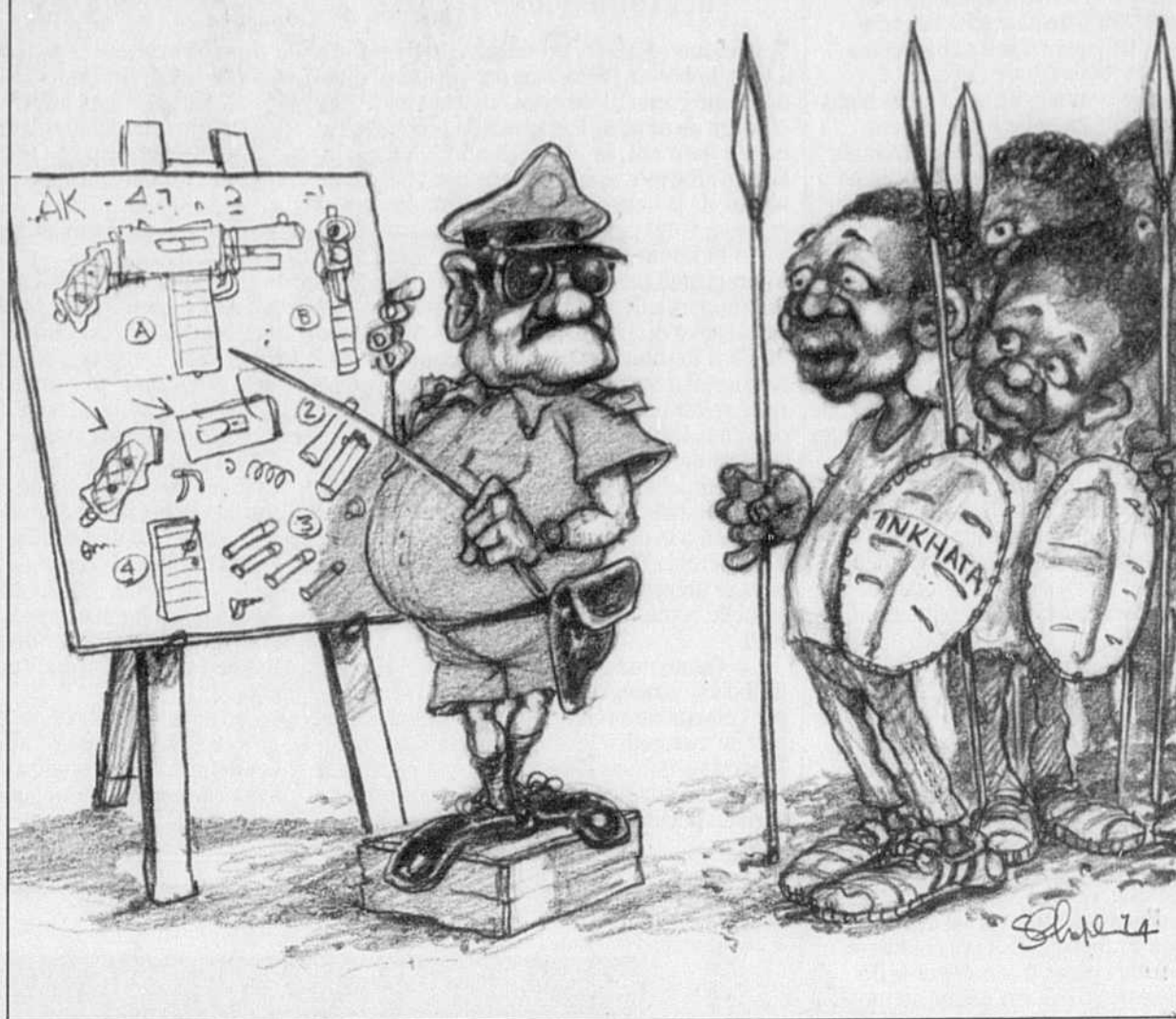
Serge Savard
Québec, 21 février 1994

Émotions

La *political correctness* est la manifestation du manque de courage politique, du *political cowardness*. C'est la paresse du perroquet. Une émotion, cela veut dire avoir mal à la torture, à la faim du monde, à la souffrance de la terre, et non pas éprouver un simple émoi cutané ou vibrer à la guimauve. La sensiblerie et les émotions ne logent pas à la même enseigne. Ni même l'hypocrisie: les fascistes aussi ont leurs émotions.

S'installer dans le confort de la répétition, c'est manquer du courage indispensable à la survivance. Les peuples ne s'éteignent pas, mais les volontés: se mettre à l'écoute des problèmes réels enlève beaucoup de réalité aux titillations de la bedaine.

Jean-Pierre LeBlanc
Rivière-du-Loup, 18 mars 1994

UN PAS DE PLUS VERS LA DÉMOCRATIE
EN AFRIQUE DU SUD

À mots découverts

Ce fut la semaine des petits gestes assassins et des longues phrases meurtrières. Il ne manquait que les petites vieilles, leurs dentelles et l'arsenic.

Et quelle belle semaine ce fut. Il y eut d'abord cette démission surprise de l'un des principaux conseillers de M. Johnson, M. Robert Décarie.

Il faut avoir déjà travaillé dans un bureau de premier ministre ou de président pour savoir jusqu'à quel point ces *jobs* sont enivrants.

On s'y sent sur une autre planète, près du bon Dieu et loin des hommes.

L'ivresse est telle qu'il est rare qu'on y apprenne quelque chose et on en sort habituellement satisfait de soi-même et méprisant pour les autres.

Que Robert Décarie y ait subitement compris que le fédéralisme canadien était mort de sa belle mort il y a deux ans et que la souveraineté n'avait rien à voir avec les drapeaux, les trémolos dans la voix et les méchants Anglais, est tout à son honneur.

C'est aussi tout à l'honneur — si on peut dire — de la souveraineté qui, après 30 ans de hauts et de bas, est encore capable d'entraîner l'adhésion logique de gens intelligents.

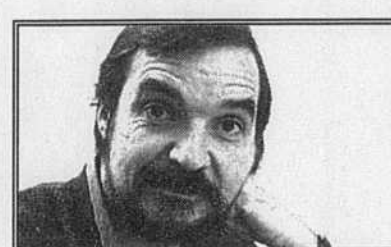
Il ne s'agit pas de proclamer la supériorité morale d'un camp sur l'autre — laissons cela à M. Trudeau et aux partisans du Réarmement moral fédéraliste.

Il s'agit tout simplement de constater qu'il y a encore des gens pour prendre des risques quant à leur carrière personnelle.

Mieux vaut être de ce côté que de celui des patrouilleurs bas de gamme à la recherche de fins de carrière paisibles et profitables.

L'honneur possède encore des droits. Ce fut un «beau geste», du genre de ceux qu'affectionnait Humphrey Bogart.

D'autres gestes témoignent parfois tout aussi éloquemment, mais cette fois à cause de leur manque



DANIEL
LATOUCHE
♦ ♦ ♦

d'élégance. Prenez les récents commentaires du ministre Ryan sur les capacités mentales et le degré d'intelligence du ministre des Finances du Québec.

On aurait dit le préfet des études commentant les capacités intellectuelles du nouveau frère Économe, tout frais sorti de Saint-Tite.

Cela commence à sentir mauvais dans l'équipe gouvernementale, ce qui est toujours un signe que la putréfaction s'est déjà installée.

Ma déclaration préférée de la semaine dernière demeure cependant le petit topo télévisuel du ministre Ouellet en faveur de la langue française et de la francophonie.

Il fallait le voir, notre ministre des droits de la personne drapé dans un bel unifolié canadien, nous apprendre qu'il était fier d'appartenir à la culture française et de pouvoir faire usage d'une langue internationale.

Quand on pense que c'est le même ministre qui, durant la dernière campagne électorale, avait critiqué Lucien Bouchard pour son français trop châtié et vanté le français approximatif de M. Chrétien qui, nous disait-il à l'époque, avait au moins l'avantage d'être compris par tous les Québécois ordinaires. Cet homme ne reconnaît pas le ridicule même si on le lui présente.

Mercredi, il y eut aussi cette annonce dévastatrice par Statistique Canada qu'après 20 ans d'affiches bilingues sur les bureaux de poste, la situation économique des franco-

phones du Canada s'est détériorée par rapport à celle des anglophones du pays.

J'espère que les chœurs des classes d'immersion et de la bonne volonté du Canada anglais auront au moins la décence d'observer un mois de deuil et de silence.

On comprend mieux maintenant ce qu'ils veulent dire lorsqu'ils répètent qu'ils nous aiment.

Eux aussi ont droit à leurs pauvres.

Vous n'êtes pas encore convaincus que les mots peuvent tuer? Précipitez-vous sur le dernier numéro de *L'actualité* pour lire l'article de Michel Vastel qui vous démolit Ottawa et son pseudo-caractère bilingue au point où il ne reste plus rien du mythe canadien.

Tous y passe: l'Université d'Ottawa, les écoles, la télévision, les boutiques de vidéo, la police provinciale, les contrats hypothécaires, les programmes de cinéma, les hôpitaux et les salons funéraires. C'est d'une tristesse à pleurer.

Non pas qu'on y apprenne du nouveau, mais de constater qu'en 1994 nous en sommes encore là et que les minorités françaises acceptent encore aussi allègrement de se laisser mobiliser dans la lutte au séparatisme du Québec, dans l'espoir que la prochaine récolte de miettes sera plus généreuse que la dernière.

J'ai passé de longues minutes à réfléchir sur le sens qu'il fallait donner à un commentaire de M. Victor Goldbloom, notre commissaire aux langues, cité au texte par Vastel et qui explique calmement qu'il ne faut pas trop insister sur les dangers qui menacent «nos minorités françaises» — il en parle comme s'il s'agissait de ses pauvres à lui — car ce faisant, on risque de dire «que ça ne vaut pas la peine de s'en occuper».

Dites-moi que ce n'est pas vrai, que Vastel l'a mal compris, que l'autre n'a pas saisi la question. Dites-moi n'importe quoi.

Il a vraiment dit cela, M. Goldbloom?

À PROPOS

... de déflation (3)

La déflation devrait s'échelonner sur les quatre à six prochains mois. En seconde moitié d'année cependant, le climat déflationniste devrait s'estomper et nous laisser des prix stables car la faiblesse de la reprise économique limite la capacité des entreprises de hausser leur prix. De plus, la restructuration dans le secteur du commerce de détail devrait se poursuivre.

La venue prochaine de Wal Mart sur le marché québécois et peut-être même du géant de l'alimentation Sobeys avivra la concurrence dans le marché du commerce de détail.

Enfin, d'autres modifications dans le cadre réglementaire ou dans les taxes pourraient entraîner les prix à la baisse ou du moins les empêcher d'augmenter.

Mentionnons, à ce titre, la contrebande de l'alcool, la contestation du prix plancher de la bière par les brasseurs américains et la déréglementation dans le secteur de la construction résidentielle.

Bulletin économique du Mouvement Desjardins, février 1994.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, LUCIE LACAVA

2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Erreur de calcul

Le système d'aide financière aux étudiants rend le travail au noir attrayant

CARL LAMBERT

Étudiant à la maîtrise en actuariat
Université de Montréal

Au nom de l'accessibilité à l'éducation, le système de prêts et bourses du Québec décourage l'effort et la réussite.

Afin de calculer l'aide accordée, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science calcule la différence entre les dépenses admises et la contribution de l'étudiant, des parents ou du conjoint selon le cas.

La contribution de l'étudiant est évaluée de la façon suivante: 60% des premiers 2000\$ de revenus bruts et 50% ensuite.

Afin de démontrer l'absurdité de la chose, voici un exemple personnel.

En novembre dernier, j'ai déniché un emploi temporaire, avec un salaire brut de 1984,50\$, de ce montant, on a soustrait 550,55\$ en déductions de toutes sortes (assurance-chômage, impôts...).

J'ai donc reçu 1433,95 \$ au total.

En décembre, on nous demande de compléter un formulaire afin de déclarer les montants effectivement gagnés pendant l'année en cours.

On a donc recalculé ma contribution qui a augmenté de 1191\$ (60% x 1984,50\$).

Ainsi, le fait de travailler ne m'a donné que 242,95\$ net (1433,95\$ - 1191,00\$).

Avec ce nouveau calcul, au lieu de recevoir un chèque de 962\$ en mars, j'ai reçu une lettre obliérée du 24 février 1994 m'enjoignant de payer 229\$ avant le... 24 février 1994, à défaut de quoi ce montant sera augmenté de 5%.

Il est juste de dire qu'une partie de l'impôt payé me sera retournée, mais c'est pendant mes études que j'ai besoin de prêts et bourses, pas après.

Le montant des dépenses admises est la somme de plusieurs dépenses dont une des plus importantes est le logement.

Le problème, c'est que le montant évalué pour le logement est le même pour tous les Québécois; peu importe qu'ils soient étudiants à Montréal, Trois-Rivières, Québec ou Rimouski.

L'idée du système est simple: afin d'encourager les étudiants à se consacrer à leurs études à temps plein, on rend non lucratif tout travail rémunéré.

Le but visé étant probablement d'aider ceux pour qui le travail nuit aux études; mais qu'en est-il de ceux qui veulent obtenir de l'expérience, si importante de nos jours?

De ceux pour qui le travail permet de développer des aptitudes et de la discipline et de rencontrer des gens?

Des suggestions

De cette façon, ceux qui ont des parents pour les supporter financièrement vont continuer, mais ceux qui n'ont pas cette chance ne pourront même plus se tourner vers le travail à temps partiel pour subvenir à leurs besoins.

La façon dont l'aide financière est calculée décourage les étudiants à travailler légalement, rendant ainsi le travail au noir beaucoup plus attrayant.

Je n'ai pas écrit ce texte pour me plaindre; je termine bientôt mes études et j'ai la chance d'avoir des parents solvables financièrement et une gérante de Caisse compréhensive.

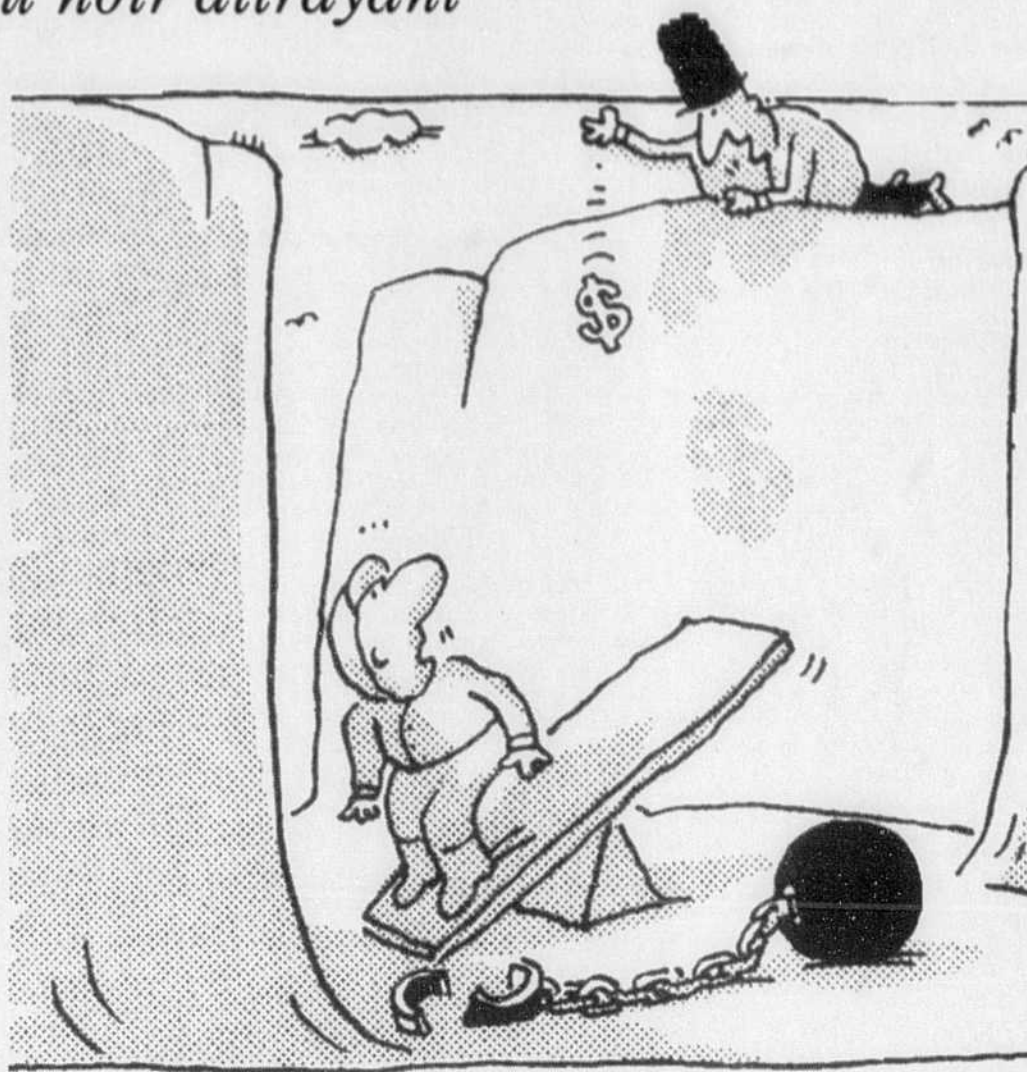
Je l'ai plutôt écrit pour ceux qui ont du cœur au ventre, de l'ambition, qui veulent étudier mais qui n'ont pas de support financier.

Voici quatre suggestions faciles à appliquer...

■ Les dépenses de logement devraient être évaluées par région, le coût d'un loyer n'étant pas le même en milieu urbain et rural. Au total, cette solution pourrait ne rien coûter de plus au gouvernement, mais elle serait plus équitable pour les étudiants.

■ Pour calculer la contribution de l'étudiant, on pourrait, au lieu de déduire un pourcentage du revenu brut, utiliser un pourcentage du revenu net.

Imaginons un étudiant qui travaille deux semaines à très haut salaire et qui paie 45% en déductions; on lui déduira ensuite sa bourse de 60% du



ILLUSTRATIONS THE NEW YORK TIMES

L'une des plus importantes dépenses admises est le logement.

Or, le montant évalué pour le logement est le même pour tous les Québécois, qu'ils soient à Montréal, Trois-Rivières, Québec ou Rimouski.

salaire brut. C'est donc dire qu'on lui déduira 105% de sa paye.

Il aurait été plus riche s'il avait refusé l'emploi.

Ce cas est loin d'être utopique.

■ Afin de donner la possibilité aux étudiants d'obtenir un prêt supplémentaire, le ministère pourrait agir comme une institution financière mais au lieu de demander des garanties de prêt matérielles, il pourrait exiger un bon dossier scolaire.

Un étudiant dans le besoin à qui on accorderait une forte probabilité de complétion de ses études dans des délais raisonnables se verrait accorder un prêt supplémentaire dont le taux d'intérêt serait légèrement inférieur à celui du marché.

De toute façon, un étudiant qui gradue est un étudiant qui paiera plus d'impôt.

■ Dans le but d'enrayer le décrochage, de raccourcir la durée des études et de

motiver les étudiants, le gouvernement pourrait transformer en bourse une partie du prêt à certaines conditions.

Une grille pour chaque catégorie

À titre d'exemple, un étudiant qui termine son baccalauréat en six sessions pourrait se voir remettre 40% du prêt; s'il termine en sept sessions, le pourcentage pourrait baisser à 30%, et ainsi de suite.

Il serait relativement facile de créer une grille de pourcentages de remboursement pour chacune des catégories suivantes: cégep général, cégep professionnel, baccalauréat, maîtrise et doctorat.

Il est à espérer que des modifications importantes au régime de l'aide financière seront apportées dans les plus brefs délais afin de soutenir les étudiants collégiaux et universitaires motivés par leurs études et pour qui une aide financière s'avère nécessaire.

Avis aux «m'as-tu-vu»

Le grand snobisme de l'avenir sera de rester chez soi

ANNETTE DÉCARIE

Citoyenne de 91 ans

A notre époque, voyager ou ne pas voyager, *that is the question*. Non pas être d'abord, mais voyager, ce qui implique mouvement, dispersion, distraction.

Ce besoin de partir, cette urgence d'évasion devraient inquiéter nos psychosociologues. Cela relève moins d'un souci d'accomplissement que d'un vide intérieur, d'une insatisfaction profonde. Ces colonnes de touristes qui se mettent en branle me paraissent accomplir une gigantesque marche forcée vers le mirage.

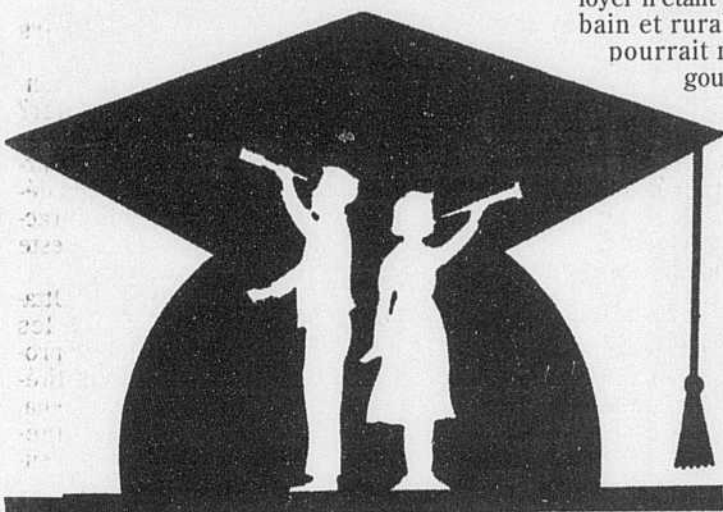
Évidemment, il n'y a pas que le touriste vulgaire, n'ayant qu'une curiosité simple, cherchant le dépaysement à tout prix, à moins qu'il ne soit atteint de cette maladie épidémique du «j'y suis allé» (avis aux «m'as-tu-vu» de tout acabit, le grand snobisme de l'avenir sera de rester chez soi). Car le snobisme, ou une sorte d'infantilisme me paraissent les causes possibles de cette psychose du voyage.

Mais cette dispersion aux quatre coins de l'univers fut à peu près étrangère à ces piliers d'art et de culture que furent les Bach, Beethoven, Pascal, Proust, etc. Kant, le grand philosophe mort à 85 ans, n'était jamais allé plus loin qu'à 20 milles de sa demeure. Pour être un pilier, il faut se fixer, s'enraciner. Les aéronefs sont bien incompatibles avec la gestation de la 9e Symphonie. En somme, pour la détente récréative, voyageons, mais pour la tension créatrice, il vaudra toujours mieux rester chez soi.

Traverser les mers est devenu chose si commune que ceux-là seuls marquent, sur cette foule itinérante, les sédentaires oeuvrant sereinement, sans folie d'agitation, de mouvement de déplacement. Voir de visu telle statue, ou telle ruine célèbre c'est, ce sera toujours de la petite histoire dans le développement de la personnalité. Ce n'est pas le voyage qui fait l'homme mais l'homme qui fait le voyage. Il ne suffit pas de remonter le Rhin pour être wagnérien ou goethien.

On le deviendra bien davantage dans une chambre bien close et recueillie, où l'on étudiera les oeuvres de ces génies. Il n'y aura toujours pour enrichir le sang, les muscles et les nerfs de la personne intime, que la nourriture viscérale des génies par la lecture; que l'assimilation, la digestion que seule la méditation procure, laquelle n'a rien à voir avec Orient-Express et les Rapidissimi d'Italie. Superficie ne peut être profonde.

Bien sûr, il faut voyager. Mais ce que j'ai trouvé d'essentiel en Grèce, c'est moins Athènes, l'Acropole, que la sagesse socratique du Gnoi Seauthon (connais-toi toi-même et tu connaîtras l'univers et les dieux). Ce qu'en tout temps je puis trouver sur ma table de chevet.



Le négatif des «négawatts»

Le fait que ce concept s'applique principalement aux entreprises de production électrique peut causer une distorsion dans ce que nous considérons comme l'efficacité énergétique

YVES GUÉRARD

Vice-président
Groupe de recherche appliquée
en macroécologie

JEAN-PIERRE DRAPEAU

Prix canadien d'excellence
environnementale 1993

RITA PHIPPS

Citoyenne américaine et enseignante

Ce texte est adapté du récent témoignage présenté par le Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME) et l'Union pour le développement durable (UDD) devant les Comités conjoints parlementaires sur l'énergie et la protection de l'environnement de l'État de New York.

Hydro-Québec négocie présentement le renouvellement d'un contrat d'exportation d'électricité de 800 mégawatts d'énergie excédentaire (avril à novembre) vers l'État de New York; la valeur de ce contrat, d'une durée de 20 ans, varie entre 2,1 et 3,6 milliards de dollars. Or, le Natural Resources Defense Council (l'un des groupes écologistes américains qui, avec Greenpeace, s'opposent le plus au développement hydro-électrique du Québec et utilisent sans cesse des arguments mensongers) a récemment proposé une sorte de «concours» entre Hydro-Québec et Hydro-Ontario pour la fourniture de ces 800 mégawatts. Le gagnant de ce «concours» serait la société d'État qui réussirait le mieux à dégager des «négawatts» et qui pourrait ainsi les vendre aux compagnies d'électricité de l'État de New York (LE DEVOIR, 23 novembre 1993). Rappelons que les «négawatts» sont des mégawatts libérés par exemple par des économies d'énergie, plutôt que produits par de nouveaux équipements hydro-électriques, thermiques ou nucléaires.

Une mise en garde s'impose cependant concernant les «négawatts»: c'est là un concept très intéressant, mais le fait qu'il s'applique principalement aux entreprises de production électrique peut causer une distorsion dans ce que nous considérons comme l'efficacité énergétique. Par exemple, dans le chauffage résidentiel, si l'on remplace par du gaz naturel l'électricité produite dans une centrale thermique au char-

bon, l'on produira des «négawatts» disponibles pour d'autres usages ainsi qu'un gain global d'efficacité du système énergétique.

En effet, dans le chauffage résidentiel, l'efficacité énergétique de l'électricité produite à partir de centrales thermiques au charbon n'est que de 34%, alors qu'elle atteint 65% avec le chauffage au gaz naturel. Cependant, si l'on remplace le chauffage hydro-électrique dans les résidences par le chauffage au gaz naturel, l'on produira également quelque chose qu'on peut appeler des «négawatts», utilisables pour d'autres usages ou pour l'exportation, mais le prix à payer sera une baisse de l'efficacité énergétique globale (l'efficacité énergétique du chauffage résidentiel passera alors de 90%, avec l'hydro-électricité, à 65%, avec le gaz).

Présentement, en Ontario, il est relativement facile de remplacer par le gaz naturel l'électricité provenant de centrales thermiques au charbon. En effet, le gaz naturel est actuellement l'énergie la moins chère et il en résulte que l'Ontario peut produire un grand nombre de «négawatts», non pas par la vertu des économies d'énergie ou de l'efficacité énergétique, mais simplement en passant au gaz naturel.

Mégawatts ou négawatts?

Si l'État de New York préfère acheter les «négawatts» de l'Ontario plutôt que l'hydro-électricité du Québec, qu'est-ce que cet État achètera réellement? De vrais «négawatts» provenant d'économies d'énergie ou plutôt de très ordinaires mégawatts au charbon libérés grâce à une substitution par le gaz naturel? Il est évident que ce qu'achètera notre voisin du Sud, ce ne sont pas vraiment des «négawatts».

D'ailleurs, le coût marginal de l'énergie produite par les centrales au charbon est élevé et Hydro-Ontario est dans une telle situation de surcapacité que plusieurs de ses centrales au charbon sont temporairement fermées. Cela signifie que pour exporter davantage, l'Ontario devra faire fonctionner davantage ses centrales au charbon. Ainsi, l'État de New York achèterait en fait des mégawatts provenant de ce combustible fossile (d'où plus de pluies acides au Québec et plus d'effet de serre partout).

De plus, quand on achète du gaz naturel de l'Alberta, il peut s'ensuivre un impact global: 82% de l'électricité produite en Alberta provient du charbon, alors que l'Alberta exporte son gaz na-

turel plutôt que de l'utiliser pour remplacer le charbon de façon locale. Au plan environnemental, ce qui serait ainsi gagné dans l'État de New York avec le remplacement du charbon par le gaz peut très bien être considéré comme perdu en Alberta, où le remplacement du charbon par le gaz n'est pas aussi important qu'il pourrait l'être si les exportations de gaz naturel étaient moins élevées.

Bref, les faux «négawatts» pourraient permettre de faire tourner à plein régime toutes les centrales alimentées aux combustibles fossiles, tout en permettant aux compagnies d'électricité de présenter un bon bilan d'économies d'énergie sur papier. Toutes vont y trouver leur compte mais, comme d'habitude, au détriment de l'atmosphère et du développement durable.

Un libre-échange pour les polluants, mais pas pour l'énergie renouvelable?

D'un point de vue environnemental, les frontières n'ont de toute façon aucune importance: la pollution ne s'arrête pas à la douane et réduire les pollutions globales et régionales est toujours souhaitable, peu importe où cela se fait. Nous nous posons cependant une question bien simple: si les frontières ne peuvent arrêter les pluies acides, les retombées de mercure et l'augmentation du bioxyde de carbone (CO₂), pourquoi faire tout un plat quand une énergie propre et renouvelable essaie de traverser les mêmes frontières?

D'un point de vue environnemental, il est plus responsable d'utiliser des ressources renouvelables que des combustibles fossiles. Il faudrait donc retenir les trois priorités suivantes: les économies d'énergie, le remplacement des combustibles fossiles et la production supplémentaire d'énergie renouvelable.

Le développement hydro-électrique n'est pas sans impact, puisqu'il modifie l'environnement, mais c'est une source durable, voire perpétuelle, d'énergie renouvelable et non polluante. Le problème n'est pas du tout de savoir s'il faut «sacrifier» l'environnement au profit de l'économie, des profits ou des emplois. Le problème est plutôt de savoir si nous devons accepter une modification de certains écosystèmes locaux du nord du Québec afin de produire une énergie renouvelable et non polluante, ou si nous devons plutôt conserver chaque partie de cet environnement nordique dans son état original.

Le syndrome

«pas dans ma génération»

De 1971 à 1989, les États-Unis ont augmenté leurs émissions de bioxyde de carbone de 19%, alors que le Canada (sans le Québec) augmentait les siennes de 55%. Pendant ce temps, le Québec diminuait de 17% ses émissions.

Per capita, les citoyens du Québec produisent deux fois moins de bioxyde de carbone et d'oxydes d'azote que ne le font leurs voisins des États-Unis et du reste du Canada.

Couplée à une stratégie d'économies d'énergie, de substitution d'énergie (remplacement des combustibles fossiles par l'hydro-électricité) et d'arrêt de l'étalement urbain, l'hydro-électricité pourrait permettre au Québec d'atteindre le niveau net de «zéro de pollution».

L'opposition féroce aux mégaprojets hydro-électriques, qui se généralise actuellement dans la communauté écologiste, est incompatible avec les exigences du développement soutenable et durable.

Dans l'opinion publique et dans certaines analyses écologistes étroites, le développement hydro-électrique est paradoxalement victime de ses vertus écologiques: victime du fait qu'il n'exporte pas ses impacts, qu'il ne les dilue pas dans l'atmosphère, qu'il ne les externalise pas et qu'il n'en reporte pas le fardeau sur les épaules des générations futures. Ne pas voir ces avantages fondamentaux de la filière hydro-électrique nous semble être une aberration découlant de ce qu'on pourrait appeler le syndrome «pas dans ma génération».

En fait, le problème avec l'hydro-électricité, c'est que ses avantages sont globaux, alors que ses impacts sont locaux. La résistance locale contre de tels aménagements n'a donc rien de mauvais ou d'illogique, puisque ces aménagements sont très encombrants pour les populations concernées.

Mais les campagnes internationales de dénigrement et de désinformation menées par des organismes internationaux contre cette forme de développement globalement souhaitable, sont proches du non-sens.

Ces conservatisme purs et durs ont peut-être fait un virage à 360 degrés et sont probablement devenus un obstacle au développement durable.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précorêt (pages éditoriales); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Carignan, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutsica, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (carticiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Rachel Duclos (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). **LA DOCUMENTATION:** Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA PUBLICITÉ:** Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon, Olivier Zaida (commis); Michèle Bouchard (secrétaire). **L'ADMINISTRATION:** Henry Riédli (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacombe, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Daniel le Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (jointe à l'administration). **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE:** Christiane Benjamine (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements). **LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES:** Guy-Renaud Krouac (directeur). **LA PRODUCTION:** Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard Des-Cormiers, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon (coordonnatrice), Christiane Vaillant. **Les annonces classées et avis publics:** Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruellan. **LE CONSEIL DU DEVOIR INC.** Pierre Bourque (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

RÉPUBLIQUE Déception

SUITE DE LA PAGE 1

confusion et de tension politique sans précédent depuis longtemps dans ce pays.

Grande nouveauté: de Turin à Palerme, les politiciens se sont vus pour la première fois contraints de descendre dans la rue et de serrer la main des boutiquiers, des passants et des résidents à leur domicile. La cause première de ce nouveau comportement n'est pas une autoconversion subite aux vertus de la démocratie directe, mais bien le passage au scrutin uninominal à un tour, comme celui qui se pratique déjà en Grande-Bretagne et au Québec, décidé il y a un an par référendum.

Il faut voir par exemple un Luigi Spaventa, adversaire de gauche de Silvio Berlusconi dans la première circonscription de Rome, actuel ministre du Budget, tête haute d'aristocrate racé, éduqué en Grande-Bretagne, polyglotte accompli, élégant comme tous ces communistes italiens de tendance Gucci, faire campagne dans la vieille Rome. Place Santa Maria in Trastevere, dans le plus ancien et peut-être le plus beau quartier de la Ville éternelle, il s'exclame: «Il ne faut pas laisser le Milanais Berlusconi prendre le plus romain des quartiers de Rome!»

«Bonjour monsieur. Je suis Luigi Spaventa, le candidat progressiste.» «Non monsieur, je ne voterai jamais communiste.» Et le candidat d'expliquer que les communistes italiens ne sont plus communistes. Qu'ils sont devenus des libéraux bon teint. Que même eux sont pour les privatisations, mais aussi pour la protection sociale. Qu'ils ont l'appui de *The Economist*. Que lui-même, Spaventa, n'est de toute façon qu'un «compagnon de route», un sympathisant sans la carte. Mais l'électeur ne veut rien savoir. Et le candidat de sortir alors son dernier argu-

ment: «Il y a toujours Michelin!» (le candidat du centre dans Rome-1, toujours un vote de moins pour Berlusconi!). Ainsi va le système uninominal version italienne...

Autre particularité du cru: le système uninominal est compensé par un quart de sièges pourvus à la proportionnelle. Ce qui fait que même si Berlusconi perd contre Spaventa à Rome (ce qui semblait possible en fin de campagne), il peut toujours entrer à la Chambre des députés, sans gloire, par la porte d'en arrière.

Une campagne très télévisuelle

Marquée par de fréquents meetings sur les places des grandes et petites villes et par la découverte du porte-à-porte et des poignées de mains obligatoires, la campagne électorale italienne s'est aussi jouée à la télévision, l'un des principaux candidats en lice, Silvio Berlusconi, étant propriétaire des trois grandes chaînes privées nationales italiennes — les trois autres appartenant à la société d'Etat, la RAI.

Le moment fort de cette campagne à la télévision devait être la face-à-face de mercredi soir, le seul et l'unique de toute la campagne, entre le leader de la gauche Achille Occhetto et le chef du «pôle de la liberté», Silvio Berlusconi. Une rencontre où les deux protagonistes, y compris le soi-disant maître de la télévision, ont cependant paru nerveux, mal à l'aise et se sont donné contenance en s'accusant mutuellement des pires maux. Un exercice de rhétorique qui a bien peu éclairé les enjeux... «Si les progressistes gagnent, nous irons vers un régime illibéral, sans libertés, sans démocratie», a tonné le leader de

ÉLECTIONS



la droite. «Un de vos journaux m'a accusé d'être avec la mafia», a répliqué l'autre... Et Berlusconi: «Vous utilisez des méthodes staliniennes et léninistes.» Et Occhetto: «Des mots, des mots. Vous devriez plutôt me demander pardon. Et Berlusconi: «C'est vous qui me devez mille excuses.» Ainsi de suite... «Match nul», selon la plupart des journaux du lendemain, jugeant, en utilisant souvent le vocabulaire des tifosi devant un match de calcio, davantage la forme que le fond.

Le fond? La dette publique de 2 millions de milliards de lires à laquelle on a découvert cette semaine un «trou» supplémentaire de quelques milliards? La lutte à la corruption, alors que le bouillant juge Antonio di Pietro poursuit ses interrogatoires devant les caméras de télévision? Oubliés dans le brouhaha politique ou récupérés pour appuyer les insultes. La question éternelle de la Mafia? La grande absente de ce débat électoral, selon le commentateur Giorgio Bocca de *La Repubblica*.

La grande affaire de la dernière semaine électorale, c'était la démission du président de la Commission antimafia, Luciano Violante, un ami du PDS qui a porté un peu légèrement des accusations contre des proches de Berlusconi.

Le désir déçu du «changement»

Désir de changement donc, mais déception simultanée face au «faux changement» qui se profile déjà selon plusieurs: d'après la CENSIS, un centre d'études sociologiques très coté et qui vient de rendre publique, en marge des élections, une analyse intitulée *Vieux politiciens ou*

nouveaux notables, 90% des Italiens expriment une «forte volonté de changement», mais beaucoup moins y croient. La CENSIS note que même si les vieux politiciens professionnels ont souvent été emportés dans le sillage de la tornade *Tangentopoli* (la super-enquête sur la corruption politique ouverte il y a deux ans à Milan), ils ont souvent été remplacés par d'autres politiciens, dits de «deuxième ligne» — copains et ex-seconds qui s'apprennent à passer du conseil municipal à la Chambre des députés... mais qui font toujours partie du même système. «Les soi-disant nouvelles personnalités politiques sont encore soit politiciens professionnels, soit médecins ou avocats; ils ont des revenus de 3 à 4 fois au-dessus de la moyenne. Ainsi, la vieille classe politique continue de se reproduire», note Gerardo Marletto, analyste à la CENSIS.

M. Marletto note également que derrière la violente rhétorique gauche-droite à laquelle la fin de la campagne a donné lieu, «les Italiens se comportent en réalité de moins en moins selon des schémas politiques arrêtés. Les mêmes clivages traversent la gauche comme la droite sur les grandes questions. Ainsi, l'électorat italien ressemble de plus en plus aux autres électeurs d'Occident, pluralistes, diversifiés, portant des jugements au jour le jour». Les derniers meetings finis, hier dans les grandes villes du pays, les derniers messages politiques ont défilé sur les télévisions jusqu'à minuit. Surprise: le petit parti de la «liste Pannella» (Marco Pannella, le politicien-amuseur public italien le plus connu à l'étranger), a envoyé en studio pour cette ultime supplique... l'ancienne superstar de la chanson italienne qui tente aujourd'hui un retour: Adriano Celentano. Le dernier message de cette comédie médiatique à l'italienne lui appartient: «Il faut envoyer des espions du peuple à la Chambre!»

BRASSERIE
8 km à pied

SUITE DE LA PAGE 1

l'eau. Pendant les 20 mois de guerre, l'eau a été rare, et l'est encore maintenant.

Durant quatre mois, de novembre 1992 à février 1993, il n'y a eu qu'un seul point d'eau dans toute la ville: la brasserie «Sarajevska pivara». Les gens faisaient des kilomètres à pied — 8 parfois — pour venir remplir un bidon d'eau ici. Cette brasserie, la plus vieille société industrielle de Bosnie-Herzégovine, produit de la bière, la «Sarajevsko Pivo» depuis 1864. Pendant la guerre, elle a presque cessé sa production, mais n'a pas arrêté de fonctionner. Grâce à des génératrices alimentées en carburant par l'ONU, elle a continué de pomper l'eau de ses puits, sous ses bâtiments, et a pu fournir à Sarajevo les moyens de sa survie.

Le directeur Kemal Bjelak, un Musulman, et son assistant Jusik Miki, un Serbe, tous deux nés à Sarajevo, expliquent comment la défense de la ville, largement moins armée que ses adversaires, a été tributaire de ce point d'eau. L'eau a été distribuée aux hôpitaux, aux boulangeries et aux quelques 32 000 personnes qui venaient chaque jour en chercher. La ration quotidienne autorisée était de 25 litres pour une famille de 5 personnes. Chaque jour, 800 000 litres d'eau étaient fournis aux gens de Sarajevo.

En janvier 93, un obus lancé sur une foule de gens qui faisaient la queue devant la brasserie pour remplir leurs bidons a tué huit personnes et fait de nombreux blessés.

Depuis, la brasserie a mis en place un système de distribution d'eau dans divers points de la ville, grâce à ses 70 camions-citernes.

La réparation des canalisations, la remise en état des aqueducs restent le problème le plus urgent en Bosnie.

À l'hôtel «Holiday Inn», où l'on loge, fort cher, en dollars américains ou en deutch marks, les journalistes, les employés d'organisations non gouvernementales, et une partie du personnel non militaire de l'ONU, l'eau est une denrée rare.

On en trouve sur les tables du restaurant, mais à peu près pas dans les chambres — une aile de l'hôtel, bombardée, est ouverte aux quatre vents — l'électricité manque souvent. Les repas, pour un prix exorbitant, ressemblent étrangement aux rations de l'ONU, dont une partie aboutit sur le marché noir qui commence à fleurir à Sarajevo.

Au centre-ville, des bars ont rouvert leur portes: ils ne servent que du café instantané et de la bière. Les restaurants, à l'exception de deux pizzerias, sont inexistantes.

Lorsqu'on demande aux gens de Sarajevo comment ils ont fait pour survivre, ils ont un sourire. Comme s'ils se posaient eux-mêmes la question. A présent, ils peuvent souffler un peu, sortir de leurs abris.

Biljani, une jeune femme de 26 ans, tente d'expliquer: «On s'est beaucoup aidé les uns les autres. Un peu d'eau ici, un peu de farine là. De temps en temps les rations de l'ONU» et maintenant que la paix est quelque peu revenue à Sarajevo, elle se dit contente d'être restée ici. «Je n'en veux pas aux gens qui sont partis, mais ce qu'on a vécu ici ensemble, les gens de Sarajevo, c'est dur à expliquer, mais c'est inoubliable.»

Malgré les cessez-le-feu, chaque jour fait encore ici une victime des tireurs isolés, les *snajpers* comme on les appelle. La rue qui longe la rivière Miljacka, avec les collines en surplomb, est encore peu fréquentée. C'est là, tout près du pont Gavril Princip, du nom de l'assassin de l'archiduc Ferdinand d'Autriche, que se trouve la carcasse hideuse et défigurée de la grande bibliothèque de Sarajevo. Biljani y revient pour la première fois depuis le début de la guerre.

De ce bâtiment de style mixte, européen-mauresque, il ne reste qu'une coque et un amas de ruines à l'intérieur.

Les documents les plus précieux, des manuscrits médiévaux, ont été sauvés. Mais le reste, la plus grande partie de la collection de livres a brûlé. Sur un pan de mur, on peut lire l'inscription *Welcome to hell Sarajevo*.

C'est beau la vie



La Société canadienne
de la Croix-Rouge
Division du Québec

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS
ANNONCES CLASSÉES
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

(514) 985-3344
(514) 985-3344
(514) 985-3399
1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTREAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355

HÔTEL-DIEU
«Sommes importantes»

SUITE DE LA PAGE 1

sus avec la quarantaine de représentants du réseau des hôpitaux universitaires de Montréal.

Pour l'heure, les scénarios qui circulent font état d'un regroupement entre l'hôpital Notre-Dame et l'Hôtel-Dieu, et dans certaines autres hypothèses, de l'hôpital Saint-Luc. Certains craignent que l'Hôtel-Dieu et l'hôpital Saint-Luc ne soient les grands perdants de ce regroupement alors que d'autres redoutent que les pressions sociales et politiques ne confinent le réseau au statu quo. La lettre de la ministre Robillard, connue de certains représentants des hôpitaux, n'a d'ailleurs fait grincer personnes des dents.

Adressée à quelques jours du dépôt du rapport, la lettre de la ministre va ainsi: «(...) Je tiens à vous rappeler que le gouvernement est prêt à consentir des sommes importantes à l'Hôtel-Dieu de Montréal pour ses rénovations fonctionnelles. (...)»

«Ceci traduit l'orientation de mon ministère à l'effet que l'Hôtel-Dieu de Montréal continue de jouer un rôle significatif dans la dispensation des services spécialisés à la population de la grande région de Montréal.»

Enfin, la lettre se termine sur ce ton: «J'apprécierai que vous teniez compte de cette décision gouvernementale dans votre analyse et évaluation de la situation concernant la recommandation que formulerez au sujet de la désignation des centres hospitaliers d'enseignement de l'Université de Montréal.»

Interrogé à savoir si cette lettre ne constituait pas une forme d'ingérence dans les travaux du comité, l'attaché de presse de la ministre Robillard a fait valoir que cette intervention n'avait qu'un but informatif.

«Tout ce que la lettre vient faire, c'est de confirmer la décision prise par le conseil des ministres, car cette décision change le portrait», a-t-il dit hier, faisant référence à l'annonce faite le 12 janvier dernier par le premier ministre Daniel Johnson pour proclamer le maintien de l'Hôtel-Dieu au centre-ville et l'abandon du projet de déménagement.

Pourquoi avoir envoyé une lettre à ce moment, alors que cette décision, publique, date de plusieurs mois? «Pour informer qu'il y a eu une décision. Il faut faire des confirmations écrites», a soutenu l'attaché de Mme Robillard, précisant que la décision de la ministre n'était «pas prise.»

Ce dernier maintient que la ministre s'est engagée à attendre le rapport sur le regroupement des recommandations avant de clarifier le statut universitaire de l'Hôtel-Dieu ou de donner le feu vert aux rénovations de 50 à 100 millions approuvées par son gouvernement. En vertu de la loi, la ministre de la Santé et des Services sociaux détient le pouvoir de désigner quels hôpitaux détiendront un statut universitaire.

Cette lettre a toutefois eu son effet chez certains directeurs d'hôpitaux et d'autres acteurs du réseau hospitalier qui tentent depuis près d'un an d'en arriver à un consensus sur le sort des cinq hôpitaux universitaires de Montréal. «L'Hôtel-Dieu se sert de la position prise par le conseil des ministres pour protéger sa situation, c'est clair. On assiste à toutes sortes de passe-passe. Chacun tente de tirer le bout de la couverture», a commenté hier une source bien informée du milieu hospitalier.

Selon plusieurs observateurs, il sera en effet très difficile au gouvernement d'endosser des recommandations qui porteraient ombrage à l'Hôtel-Dieu. Après une guerre intestine ayant opposé l'ex-ministre Marc-Yvan Côté à toute une coalition montréalaise, le premier ministre Daniel Johnson a fait du maintien de cet hôpital au centre-ville sa première décision publique d'importance dès son arrivée au pouvoir.

Examen de la conduite du
docteur Poisson

Le conseil d'administration de l'hôpital Saint-Luc a demandé hier à la Corporation professionnelle des médecins du Québec d'entreprendre un examen exhaustif de la conduite professionnelle du Dr Roger Poisson, relativement aux 115 cas d'irrégularités de nature scientifique, relevés dans le travail du Dr Poisson, par l'*Office of Scientific Integrity* (O.S.I.). Le conseil d'administration a rappelé qu'il avait entièrement confiance dans l'évaluation interne faite par les comités responsables du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital. Il rappelle d'ailleurs qu'au terme d'une évaluation rigoureuse, il avait été conclu que dans le traitement médical des cas en question, le docteur Roger Poisson n'avait nullement mis en danger la santé des patientes.

Chrétien a dû jouer du coude

Mexico (PC) — «Je ne me suis jamais senti en danger», a déclaré le premier ministre Jean Chrétien, à la suite de l'incident survenu jeudi, au cours duquel il a été bousculé par une foule mécontente de le voir passer devant tout le monde à la porte d'un salon funéraire.

Il a minimisé l'incident, disant qu'il avait simplement «joué du coude» avec la population mexicaine.

«Jouer du coude fait partie du métier, de toute façon», a lancé M. Chrétien, qui s'en est tiré sans blessure.

Le premier ministre s'était mêlé à la foule devant le salon funéraire où on rendait un dernier hommage au candidat à la présidence du pays, Luis Donaldo Colosio, assassiné la veille.

Deux caméraman canadiens ont rapporté que le premier ministre et eux-mêmes s'étaient fait bousculer par des Mexicains mécontents de les voir passer devant tout le monde pour entrer au salon funéraire.

Après avoir vu les images tournées à ce moment, le solliciteur général, Herb Gray, s'est tout de même interrogé quant à savoir si les mesures de sécurité entourant le premier ministre devaient être revues. Il a demandé qu'on lui remette un rapport à ce sujet.

Le premier intéressé, M. Chrétien, n'a pas voulu quant à lui mettre en cause le travail des agents de la Gendarmerie royale (GRC) chargés d'assurer sa sécurité.

Jeudi, son attaché de presse a dit qu'il y avait moins d'agents de sécurité mexicains, sur place, que croyaient les agents de la GRC.

«Quand vous êtes pris dans un escalier avec une foule tout autour, l'action ne manque pas», a admis M. Chrétien.

«Mais comme j'ai connu des situations mouvementées dans le passé, je me dis que cela fait partie de la démo-

cratie, même si cela ne me plaît pas.»

M. Chrétien s'est d'ailleurs attiré les critiques de l'opposition et des groupes de pression sur la question de la démocratie.

Le chef de l'opposition à la Chambre des communes, Lucien Bouchard, et les groupes canadiens de défense des droits de la personne ont critiqué l'accent mis par M. Chrétien sur les échanges commerciaux, laissant dans l'ombre, selon eux, les plaintes formulées sur le déroulement du processus électoral et les atteintes aux droits de la personne au Mexique.

Durant son séjour, M. Chrétien a loué les réformes entreprises par le président du pays, Carlos Salinas de Gortari, et mentionné ce qu'il a appelé la «préoccupation des Canadiens» au sujet des droits de la personne et du processus démocratique électoral.

«À mon avis, a expliqué M. Chrétien, ils ont une démocratie qui n'est pas du même type que la nôtre.»

Des groupes de défense des droits de la personne ont déclaré que durant la dernière élection présidentielle, le parti au pouvoir, le PRI (Parti révolutionnaire institutionnel), aurait pu être défait, en raison des irrégularités dans les compilations enregistrées par les ordinateurs.

M. Chrétien a dit qu'il avait abordé la question des droits de la personne avec ses hôtes mexicains. «Qu'est-ce que nous pouvons faire de plus? Nous avons fait tout ce que nous avons pu.»

Les Canadiens n'aimeraient pas que les étrangers leur disent quoi faire, a fait valoir M. Chrétien.

L'ambassadeur canadien au Mexique, David Winfield, a déclaré de son côté que les Canadiens ne devraient pas adopter une attitude de sainte-nitouche sur cette question.